

La réunion du Conseil des ministres reportée à mercredi prochain

Le Conseil des ministres, prévu initialement hier est reporté au mercredi 22 novembre 2017, note la même source, précisant qu'il aura à examiner notamment un avant projet de loi sur les pratiques commerciales, la répression des fraudes et l'apprentissage. Le dernier Conseil des ministres s'est réuni le 4 octobre 2017. **P. 3**

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO 

19° : ALGER
24° : TAMANRASSET

www.dknews-dz.com

Jeudi 16 novembre 2017 - 26 Safar 1439 - N° 1761 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

29^e ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE L'ETAT DE PALESTINE :

Le Président Bouteflika félicite le Président Abbas

P. 24

ALGÉRIE-ESPAGNE

M. Ouyahia reçoit le secrétaire d'Etat espagnol aux AE

P. 24

COURS CONSTITUTIONNELLES

Medelci prend part à la célébration du 20^e anniversaire de la fondation de l'ACCPUF

P. 24

ALGÉRIE-UA

M. Louh s'entretient à Addis Abeba avec nombre de ses homologues

P. 24

ALGÉRIE-UE

Une délégation parlementaire prendra part à une conférence sur la migration à Malte

P. 24

ÉLECTIONS LOCALES DU 23 NOVEMBRE

Appel des chefs de partis à un VOTE MASSIF

Les leaders des partis politiques ont réitéré hier, au 18^e jour de la campagne électorale pour les locales du 23 novembre prochain, leur appel au vote massif afin d'opérer le changement par la force des urnes, relevant que l'abstention risque de profiter à des parties « nostalgiques » de l'instabilité et des périodes de transition. Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a lancé le même appel à partir de Chef où il a animé un meeting populaire, exhortant les Algériens à « voter pour opérer le changement par la force des urnes, notamment en cette période de crise économique ». M. Touati a mis en garde contre l'abstention ou le boycott qui risquent de profiter à des parties « nostalgiques » des périodes de transition, insistant sur l'édification d'un Etat fort et le respect du choix du peuple.



DGSN 180 000 agents de police pour sécuriser les élections locales

La Direction générale de la Sûreté nationale a mobilisé 180 000 agents de police, pour sécuriser les élections locales prévues le 23 novembre, a indiqué, hier, un responsable à la DGSN. Lors du Forum de la Sûreté nationale, le sous-directeur de la police urbaine, le commissaire divisionnaire Saadi Madjid, a précisé que la DGSN a tracé un programme spécial pour la sécurisation de ce rendez-vous national, ajoutant que 180 000 agents de police seront mobilisés, dont plus de 50 000 au niveau des centres de vote (4 861). **P. 4-5**

ARMÉE Gaïd Salah exhorte l'ANP et les autres corps de sécurité à veiller à un déroulement serein et sécurisé des élections locales

P. 6



ÉNERGIE D'importants projets en cours de concrétisation pour satisfaire la demande nationale

P. 3

JUSTICE Lancement officiel de la technique du bracelet électronique pour les individus poursuivis en justice

P. 3

SANTÉ

CANCER

Une chercheuse découvre une molécule capable de tuer les tumeurs

P. 12-13

PROTECTION CIVILE

Lancement d'une semaine de prévention contre les dangers de l'asphyxie

93 personnes décédées par asphyxie et 1.816 autres secourues en 9 mois

P. 9

F T BALL

LIGUE 1 MOBILIS (12^e JOURNÉE):
Le CSC pour l'envol, les dauphins en danger

LIGUE 2 MOBILIS (12^e JOURNÉE):
MOB - ASO à l'affiche, l'ASAM pour conserver son fauteuil de leader

P. 22

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Saisie de 95 kg de kif traité à Tlemcen et arrestation de 11 contrebandiers dans des wilayas du Sud

P. 6

CONSTANTINE Salon du «Mois de la Révolution»

Le palais de la culture "Mohamed Laid El Khalifa" de la ville de Constantine abritera à partir d'aujourd'hui la première édition du salon du "Mois de la Révolution" qui se tiendra sous le slogan : "Les arts populaires et les métiers manuels". L'organisation de ce salon, qui s'inscrit dans le cadre de la célébration du 63ème anni-

versaire du déclenchement de la Guerre de libération a pour principal objectif l'animation de la scène culturelle et touristique de la ville du Vieux rocher, ainsi que d'offrir l'opportunité aux artisans, notamment les femmes au foyer, de présenter leurs productions et faire connaître "la diversité des produits artisanaux de l'Algérie".



Horaires des prières

Jeudi 26 Safar 1439

Fajr	05:50
Dohr	12:33
Asr	15:18
Maghreb	17:43
Isha	19:06



MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Conférence sur «Le rôle de l'enfant durant la guerre de libération»

Le musée national du Moudjahid, organise cet après-midi à partir de 14h, la 210e rencontre pour l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de Libération nationale. Il sera question de débattre lors de cette rencontre du rôle joué par les enfants durant la guerre de Libération nationale.

LI AMIKOUM Emission consacrée à la sécurisation des élections locales

L'émission radio hebdomadaire "Li Amnikoum", animée tous les jeudis par des cadres de la Sûreté nationale, sera consacrée cet après-midi de 16h à 17h sur la Chaîne 1, aux mesures de sécurité prévues à l'occasion des élections locales.

CULTURE Mihoubi le 19 novembre à Illizi



Le ministre de la Culture, M. Azzeddine Mihoubi, effectuera dimanche 19 novembre une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Illizi. Au cours de cette vi-

site, le ministre inspectera le projet de bibliothèque principale de lecture publique et inaugurera une exposition d'artistes locaux à la maison de la Culture Athmane-Bali.

RESSOURCES EN EAU Necib à Chlef

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Chlef.



TOURISME ET ARTISANAT Rencontre nationale des cadres du secteur



Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Hassen Mermouri, présidera ce matin à partir de 8h30 à l'hôtel Mazfran de Zéralda, l'ouverture des travaux de la rencontre nationale des cadres du secteur.

FFS Hadj Djilani à Boumerdès



Le premier secrétaire du Front de libération nationale (FFS), M. Mohamed Hadj Djilani, animera un meeting populaire, cet après-midi à partir de 14h au Centre culturel de Sidi El Medjni (Dellys), wilaya de Boumerdès.

Le premier secrétaire du Front de libération nationale (FFS), M. Mohamed Hadj Djilani, animera un meeting populaire, cet après-midi à partir de 14h au Centre culturel de Sidi El Medjni (Dellys), wilaya de Boumerdès.

Météo



	Max	Min
Alger	19°	06°
Oran	20°	05°
Annaba	17°	12°
Béjaïa	19°	11°
Tamanrasset	24°	09°

TAJ Ghoul à Illizi

Dans le cadre de la campagne pour les élections locales du 23 novembre, le président du parti de TAJ, le Dr Amar Ghoul, animera aujourd'hui et demain, des meetings populaires dans la wilaya d'Illizi.



AVEC MAXY PLUS INTERNET DE OOREDOO Bénéficiez de plus d'Internet et d'un crédit doublé



Ooredoo continue de faire profiter ses clients du meilleur de l'Internet mobile haut débit, avec son slogan «Aïch l'Internet» à travers des forfaits adaptés à leurs besoins et à des tarifs exceptionnels. Ainsi, Ooredoo augmente les volumes Internet de ses offres et lance sa nouvelle recharge MAXY Plus Internet avec des avantages Voix et Data exceptionnels pour plus de confort en mobilité. Les clients de Ooredoo peuvent désormais profiter de deux nouvelles recharges MAXY Plus Internet offrant plus d'Internet et un crédit doublé : MAXY Plus Internet 1000 : le client bénéficie de 2 Go d'Internet et de 2000 DA de crédit valable en appels et SMS. MAXY Plus Internet 2000 : le client bénéficie de 5 Go d'Internet et de 4000 DA de crédit valable en appels et SMS. Ces nouvelles recharges MAXY Plus Internet sont disponibles au niveau des Espaces Ooredoo, des Espaces Services Ooredoo et des points de vente agréés répartis sur tout le territoire national. A travers ces nouveaux forfaits, Ooredoo offre à ses clients l'opportunité de vivre une expérience Internet mobile unique.

BÉJAÏA Inauguration du 5^e Salon international de l'agro-industrie

La 5e édition du Salon international de l'agro-industrie (Siazagro-2017), ouvrira ses portes aujourd'hui aux Grandes surfaces du Lac Ihaddaden (ex-Souk El Fellah), wilaya de Béjaïa. La manifestation organisée par la Sarl Licorne Business en partenariat avec la Direction des services agricoles et la Direction de l'industrie et des mines de la wilaya de Béjaïa se poursuivra jusqu'au 18 novembre.

DU 17 AU 19 NOVEMBRE À L'AURASSI 15^e Congrès maghrébin d'endocrinologie- diabétologie

L'hôtel El Aurassi, abritera du 17 au 19 novembre, les travaux du 15e Congrès maghrébin d'endocrinologie-diabétologie. Parmi les thèmes retenus : dysthyroïdies dans les situations particulières, ostéoporose et vitamine D (controverses), les anomalies de la différenciation sexuelle, la transition dans le diabète de type 1, l'économie de la santé et diabète sucré et l'innovation thérapeutiques dans le diabète sucré.

ANR Sahli à Bousaâda

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, animera un meeting populaire, cet après-midi à partir de 14 au niveau de la salle de conférences Mohamed Bouchnafa de Bousaâda (wilaya de M'sila).



LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR Conférence sur «La déclaration Balfour et ses conséquences historiques»



Les éditions ANEP, organisent cet après-midi à partir de 14h30 à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une conférence intitulée «La déclaration Balfour et ses conséquences historiques», animée par M. Hocine Mezali (journaliste-essayiste).

La réunion du Conseil des ministres reportée à mercredi prochain

La réunion du Conseil des ministres, qui était prévue ce mercredi, a été reportée pour mercredi prochain, a-t-on appris de source autorisée. Le Conseil des ministres, prévu initialement ce mercredi, est reporté pour mercredi 22 novembre 2017, note la même source, précisant qu'il aura à examiner notamment un avant projet de loi sur les pratiques commerciales, la répression des fraudes et l'apprentissage. Le dernier Conseil des ministres s'est réuni le 4 octobre 2017.

JUSTICE

Lancement officiel de la technique du bracelet électronique pour les individus poursuivis en justice

La technique du bracelet électronique dont bénéficieront les individus poursuivis en justice en attendant que leur dossier soit tranché par les juridictions compétentes, dans le cadre du respect du principe de la présomption d'innocence et en appui au caractère exceptionnel de la détention provisoire, a été officiellement lancée hier au tribunal de Bir Mourad Raïs.

Le Directeur de la prospection et de l'organisation au ministère de la Justice, Zerouala Kilani - qui a assisté à l'utilisation de cette nouvelle technique sur un individu poursuivi en justice - a indiqué que «cette mesure qui intervient dans le cadre des derniers amendements contenus dans le Code de procédure pénale est à même de renforcer les libertés individuelles et consacrer le principe de présomption d'innocence, en remplaçant la surveillance judiciaire classique par une surveillance électronique qui sera généralisée l'année prochaine aux autres tribunaux de la République».

La mise de l'individu poursuivi en justice - et non celui qui a été condamné définitivement - sous surveillance électronique en attendant son procès lui évitera le déplacement aux tribunaux et aux services de la police judiciaire pour la signature, dans le cadre de la surveillance judiciaire classique jusqu'à ce que son dossier soit tranché par les instances judiciaires, a-t-il indiqué, rappelant que l'Algérie est le deuxième pays, après l'Afrique du Sud, à avoir adopté cette technique développée.

Le juge en charge du dossier est seul habilité à désigner les individus poursuivis en justice pouvant bénéficier de cette technique, indiquant que «toute personne qui répond aux conditions de contrôle judiciaire, qui a un lieu de résidence déterminé et ne représente aucun danger pour la société, pourrait en bénéficier».

Le bracelet électronique comporte une puce électronique, des systèmes de géolocalisation et une batterie.

Le bureau de surveillance est doté d'un tableau de bord informatisé permettant la surveillance de tous les déplacements du porteur du bracelet.

Les personnes mises sous surveillance électronique sont gérées par un programme informatique permettant la synchronisation des déplacements (lieux et heures) du prévenu.

Le porteur du bracelet électronique est tenu, durant toute la période, de ne pas quitter la zone territoriale



qui lui a été délimitée, sauf sur autorisation délivrée par le juge auteur de la même décision, de ne pas se rendre sur les lieux préalablement fixés dans la décision, et de ne pas aller à la rencontre des personnes citées par le même juge.

En cas de non-respect des conditions imposées, il est fait application des mêmes peines classiques infligées pour les cas de contrôle judiciaire, à

savoir la convocation de la personne concernée et son arrestation. Outre le respect du principe de la présomption d'innocence et de la liberté des personnes poursuivies en justice, cette nouvelle technique contribuera également à éviter la récidive, à alléger la pression sur les établissements pénitentiaires et à rationaliser les dépenses, a estimé le même responsable.

Il a, à ce propos, fait savoir que le coût lié à la mise au point de ce bracelet utilisable pour une durée de 10 ans, et qui ne dépassait pas les 10 milliards de centimes, était «minime» par rapport aux autres pays.

Le représentant du ministère de la Justice a, par ailleurs, rappelé qu'un autre projet de loi portant organisation des établissements pénitentiaires et réinsertion sociale des détenus et qui a été adopté en Conseil des ministres, en septembre dernier, prévoit le placement sous surveillance électronique des détenus condamnés à des peines privatives de liberté.

Ce projet de loi qui sera présenté prochainement au parlement, devra autoriser le détenu condamné définitivement à une peine ne dépassant pas trois (3) ans, peut à sa demande ou sur décision du juge de l'application des peines, être libéré et placé sous surveillance électronique, à l'aide d'un bracelet électronique, et de ce fait, au lieu de purger le restant de sa peine en prison, le détenu peut le purger en dehors de l'établissement pénitentiaire et sera ainsi surveillé par le biais de ce même bracelet».

Selon le même texte de projet de loi, le détenu condamné à une peine de plus de (3) ans, peut bénéficier de ce dispositif électronique, lorsque le restant de sa peine est de trois années ou moins».

ENERGIE

D'importants projets en cours de concrétisation pour satisfaire la demande nationale

D'importants projets sont en cours «de concrétisation» à travers le territoire national en vue de répondre à la demande croissante en électricité et en gaz, a indiqué à Constantine le président directeur général (PDG) de la société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), Mohamed Arkab.

S'exprimant mardi soir, en marge d'une rencontre régionale des cadres du groupe Sonelgaz, M. Arkab a révélé que «des projets d'envergure» sont actuellement menés citant entre autres, la réalisation d'une centrale électrique à cycle combiné, d'une puissance de 1200 mégawatts (MW), à Ain Arnat (Sétif) et d'un réseau de transport d'énergie depuis cette centrale jusqu'aux communes d'Akbou (Béjaia), et d'Oued El Othmania (Mila).

Il a affirmé que la concrétisation de ces investissements traduirait «la ferme volonté de la Sonelgaz de poursuivre son programme de développement et de

se mettre au diapason des besoins de ses clients». Abordant la question du recouvrement de créances auprès des privés et des institutions publiques, le PDG de Sonelgaz a indiqué qu'à la faveur d'un plan d'action impliquant les abonnés auprès Sonelgaz, «la société a pu jusqu'à réduire de 20% ses créances».

«Nous sommes une société économique et en tant que telle, nous avons l'obligation de protéger nos revenus, ce pourquoi nous utiliserons tous les moyens procéduraux pour récupérer nos créances», a-t-il déclaré.

Interrogé sur une éventuelle augmentation du tarif de l'électricité et du gaz, M. Arkab a réitéré que «ceci n'était pas envisageable pour le moment». Cette rencontre régionale a été marquée par l'évaluation de l'exercice 2017, le débat autour des projets en cours dans la région Est du pays et de la stratégie à adopter pour les trois prochaines années, a-t-on noté.

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, MOURAD ZEMALI : «Le renforcement de la sécurité et de la santé au travail est la responsabilité de tous»

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali a affirmé hier à Alger que la responsabilité du renforcement de la sécurité et de la santé au travail incombait à tout un chacun y compris à la société, au gouvernement, au patronat et aux représentants des travailleurs. «La responsabilité du renforcement de la sécurité et de la santé au travail incombe à la société tout entière», a indiqué le ministre à la clôture des travaux du Congrès international sur la prévention des risques professionnels, précisant que «le gouvernement, le patronat, les représentants et les travailleurs sont appelés à contribuer au développement de l'économie nationale dans des conditions qui prennent en considération la santé et la sécurité des salariés qui sont d'une importance non négligeable».

M. Zemali a appelé à consentir davantage d'efforts en matière de sensibilisation et d'information, en vue de consacrer la culture de prévention et des pratiques individuelles et collectives sûres dans les lieux de travail, soulignant la nécessité de «renforcer la coordination entre les différents acteurs de ce domaine» et le contrôle en matière d'application de la loi, outre la promotion du dialogue social».

Les statistiques font état «ces dernières années d'une baisse progressive des accidents de travail, grâce aux efforts déployés en matière de sensibilisation, d'amélioration des conditions de travail, de promotion des normes de sécurité dans les lieux de travail et de contrôle assuré par les services de son secteur», a précisé M.

Zemali, citant l'article 69 de la constitution qui stipule que : «Le droit à la protection, à la sécurité et à l'hygiène dans le travail est garanti, la loi en détermine les modalités d'exercice».

«L'investissement dans le renforcement des mécanismes de santé et de sécurité est à même de développer les performances des entreprises et de consolider leurs capacités de productivité et de compétitivité», a travers «un système équitabie en matière de droits, de devoirs et de responsabilités», a-t-il dit, estimant que l'élaboration de programmes et l'affectation de budgets pour le renforcement de la santé et de la sécurité professionnelles «est un investissement sûr» autant pour l'entreprise que pour le travailleur.

Évoquant le congrès, le ministre a affirmé que la participation «effective» de cadres et de responsables d'institutions et d'entreprises économiques publiques et privées à cette manifestation scientifique était «un indicateur positif» sur l'importance prépondérante de la prévention contre les risques professionnels dans le monde du travail en général.

Selon M. Zemali, la réduction des risques professionnels est «l'un des principaux défis» qui se posent aux différents secteurs d'activités notamment ceux qui enregistrent un grand nombre d'accidents de travail et de maladies professionnelles, afin d'atténuer leurs répercussions et leurs risques sur les travailleurs et l'économie.

A l'ouverture du Congrès international sur la prévention des risques professionnels, organisé durant trois jours, à l'initiative de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), il a été annoncé que «51.532 accidents de travail ont été déclarés à la CNAS, dont 533 accidents mortels en 2016», soit une baisse de 10% par rapport à 2015, outre «514 maladies professionnelles» déclarées durant la même période.

Les dépenses de la caisse ont dépassé 27 milliards DA en 2016, et ce, dans le cadre de la prise en charge des victimes des accidents de travail et des maladies professionnelles. Education L'UNPEF organise un sit-in au niveau des établissements scolaires L'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF) a organisé, mercredi, un sit-in au niveau de certains établissements scolaires pour appeler à la «préservation des constantes nationales dans le système éducatif», d'après le slogan choisi par cette organisation syndicale pour son action. Une tournée au niveau de certains établissements scolaires d'Alger a permis à l'APS de constater un suivi mitigé de cette action. Alors que les élèves de l'école Aissat Idir et du lycée Al Idrissi (place 1er mai) ont suivi normalement les cours, les enseignants du CEM Takfarinas (Ruisseau), Selmane El Farisi (place 1er mai) et du Cem Rym El Bachir (Ruisseau) ont observé un sit-in.

Dans ce contexte, le président de l'UNPEF, Sadek Dziri a indiqué que l'objectif de cette action était de mettre en garde contre ce qu'il a qualifié «d'atteinte aux constantes de l'identité nationale dans les programmes scolaires», relevant que la réforme du système éducatif «doit impérativement se faire dans la transparence et en associant les enseignants et les syndicats du secteur».

ORAN Intensification des actions de proximité et affichage sauvage

La campagne pour les élections locales prochaine est marquée, à quelques jours de sa clôture, par l'intensification des actions de proximité et un affichage sauvage notable dans la wilaya d'Oran.

Les candidats pour les APC et APW privilégient le travail de proximité ciblant les zones reculées de la wilaya, les communes défavorisées et les quartiers populaires, nombreux au demeurant, à l'instar d'El-Hamri, le vieux quartier de Sidi El Houari, haï «Es-sanawbar» (ex Les Planteurs), haï Ibn Sina, haï Dhaya et la localité de Sidi Bachir. Le contact direct avec les citoyens pour les convaincre d'aller voter le 23 novembre est visible dans les cafés, les marchés de proximité et devant les mosquées aux heures de prière.

Certains candidats n'hésitent pas à s'attabler dans les cafés avec les citoyens, payant des tournées et engageant des discussions autour des élections.

Pour attirer plus l'attention, de nombreux partis organisent des cortèges de véhicules avec affiches et drapeaux, dans un concert de klaxons, sillonnant les quartiers de la ville et des villages de la banlieue.

De nombreux partis et leurs candidats ont conscience que les meetings populaires ne font plus recette et que les actions de proximité sont beaucoup plus porteuses.

«Lors des meetings, ceux qui se trouvent dans la salle sont des convaincus, déjà acquis à la cause des candidats et de leurs partis, mais ceux qu'il faut convaincre ne sont pas présents.

Ce sont les indécis.

Il faut donc aller à leur rencontre pour les convaincre, non seulement de choisir nos candidats, mais surtout d'aller voter, car le taux de participation est primordial», a expliqué un candidat pour l'APW.

Dans certaines communes de la banlieue d'Oran, des candidats mènent des actions de proximité d'un autre genre en organisant des festins.

D'énormes tentes sont dressées sur la chaussée et les passants et les habitants des différents quartiers sont conviés à dîner.

Bien entendu, les invités trouvent sur la table un dépliant louant un candidat, une liste ou un parti.

Certains profitent de l'occasion et vont de tente en tente, de parti en parti, d'un candidat à l'autre et la campagne électorale se transforme, le temps d'une soirée ou de plusieurs, en véritable waada.

Par ailleurs, en cette dernière semaine de campagne électorale, dernière ligne droite, quelques dépassements ont commencé à apparaître, notamment concernant l'affichage.

L'affichage se faisant généralement la nuit, bien que la loi stipule que celui-ci doit avoir lieu durant la journée.

Les citoyens, à leur réveil, trouvent des affiches partout: sur les façades des immeubles, les portes, les devantures de magasins, les panneaux de signalisation routière, les mosquées, les écoles, les bus et bien d'autres endroits parfois insolites comme les bacs à ordures.

Le plus plausible est que les affiches des candidats sont présentes beaucoup moins sur les espaces qui leur sont légalement réservés. L'affichage électoral, pourtant bien réglementé, n'obéit en réalité à aucune règle.

Il est considéré comme un moyen d'appuyer les actions de proximité lors de la campagne.

Les militants chargés de l'affichage recherchent surtout les endroits bien en vue, impossible à rater.

Cependant, ce phénomène provoque parfois l'ire de certains commerçants et d'habitants qui ne voient pas d'un bon œil leurs propriétés «agressées», surtout lorsque les afficheurs utilisent de la colle difficile à ôter.

A noter que l'opération d'affichage est souvent accompagnée par les graffitis, certaines non conformes à l'esprit de la campagne électorale (invectives, propos grotesques, ...) que les services des APC effacent immédiatement à coup de peinture.

En attendant le jour de scrutin, ces derniers semblent avoir du pain sur le plancher.

ELECTIONS LOCALES DU 23 NOVEMBRE Appel des chefs de partis à un vote massif afin d'opérer le changement par les urnes

Les leaders des partis politiques ont réitéré hier, au 18e jour de la campagne électorale pour les locales du 23 novembre prochain, leur appel au vote massif afin d'opérer le changement par la force des urnes, relevant que l'abstention risque de profiter à des parties «nostalgiques» de l'instabilité et des périodes de transition.

Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a lancé le même appel à partir de Chlef où il a animé un meeting populaire, exhortant les Algériens à «voter pour opérer le changement par la force des urnes, notamment en cette période de crise économique».

M. Touati a mis en garde contre l'abstention ou le boycott qui risquent de profiter à des parties «nostalgiques» des périodes de transition, insistant sur l'édification d'un Etat fort et le respect du choix du peuple.

A Annaba, le président du Mouvement populaire algérien (MPA) Amara Benyounes, a pour sa part, appelé à consacrer la légitimité démocratique, issue de la volonté populaire, et à édifier un Etat fort et moderne pour sortir de ce qui est appelé la «légitimité révolutionnaire».

A cet égard, il a affirmé que le rendez-vous électoral du 23 novembre prochain est «important» à plus d'un



titre pour les citoyens, mais aussi les élus locaux, appelés à gérer leurs localités durant le prochain mandat.

De son côté, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelmadjid Menasra, a développé un discours économique à l'occasion de son meeting à Laghouat, mettant l'accent sur un développement local équitable au niveau de toutes les APC sans aucune exclusion, soulignant que ce développement devrait conjugué les efforts des Communes et des wilayas au profit du peuple. Il a également souligné l'importance que revêtent ces élections en termes de prise en charge des préoccupations des citoyens d'autant qu'elles leur permettent d'élire leurs représentants aux Assemblées locales, faisant observer que la majorité des listes du MSP sont composées de jeunes compétents et responsables.

La veille et dans le même sillage, le membre du Bureau politique du Rassemblement national démocratique (RND), Mohamed Kacem Laid, a insisté à Reli-

zane sur l'importance de l'opération électorale dans la stabilité et la sécurité du pays, affirmant que des «acquis» comme la paix et la stabilité recouvrées en Algérie, ont contribué à «la redynamisation de ses programmes de développement».

Rappelant ce qu'avaient enduré les régions de Oued Rhio et de Ramka à Relizane des affres du terrorisme, le membre du bureau politique du RND a indiqué que «la paix et de la sécurité dont jouit actuellement l'Algérie à la faveur de la Charte de la paix et de la réconciliation nationale, initiée par le président de la République, contribuent largement à la dynamique de développement que connaissent plusieurs régions du pays».

Le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaid qui était à Bordj Bou Arréridj, a également mis l'accent sur l'importance de choisir des élus compétents pour sortir de la crise et édifier un «Etat des institutions», estimant que «la crise que vit le pays est une crise

d'hommes et non pas économique».

A cet effet, il a insisté sur la nécessité de faire des prochaines élections une «occasion pour le changement vers le mieux à travers le choix d'hommes compétents travaillant sérieusement pour gérer les affaires publiques et édifier une Algérie forte où le citoyen ressentira sécurité, justice et fierté d'appartenance».

Le président du Mouvement el Bina, Mustapha Belmahdi, qui a animé un meeting au profit de l'Union Nahda-Bina-Adala a plaidé à partir d'Adrar pour la création d'un «marché économique africain» dans cette région, afin de pour contribuer à la concrétisation des besoins de développement.

Il a indiqué que la création d'un «marché économique africain dans la région d'Adrar devrait permettre de répondre à des exigences de développement global, et de mettre en échec les mouvements extrémistes, le terrorisme et le crime organisé transfrontalier.

M. Belmahdi a en outre mis l'accent sur la nécessité de tenir compte des attentes des habitants du Sud en matière de développement «équitable» et d'atténuer leurs «difficultés» conditions de vie, avant d'appeler à veiller, dans la nouvelle Loi de Finances, à la préservation du pouvoir d'achat du citoyen pour rétablir «sa confiance» envers son Etat et le mobiliser pour faire face à la crise en cette conjoncture jugée délicate.

Le ministère de la Communication lance un site web dédié aux élections locales de 2017

Un nouveau site web «www.pour-lalgerie.com», dédié aux élections locales du 23 novembre 2017, a été lancé par le ministère de la Communication.

Dans ce nouveau service en ligne, les électeurs y trouveront une multitude d'informations et documents pratiques relatifs au scrutin électoral ainsi qu'un espace interactif mettant à profit les réseaux sociaux tels qu'Instagram, Facebook et Twitter. La première rubrique intitulée «Informez-

vous» est consacrée aux textes juridiques et réglementaires.

Les électeurs peuvent y consulter la loi organique relative au régime électoral et les codes des Collectivités locales (wilaya et commune) entre autres.

Ce site permet aussi le téléchargement de l'ensemble des documents aussi bien réglementaire et juridique que ceux de sensibilisation comme le guide de l'électeur, «Pourquoi voter» et «L'enjeu électoral». Dans les

rubriques «Vidéotheque» et «Mur d'images», plusieurs vidéos et affiches faisant la promotion des élections locales sont mises en ligne dans le cadre de la campagne de sensibilisation.

L'espace dédié aux «News» est particulièrement intéressant car il permet aux électeurs de connaître les dernières nouvelles concernant ces élections à travers les réseaux sociaux.

Il donne aussi l'occasion aux internautes d'interagir par rapport à l'événement.

SELON LA DGSN

180 000 agents de police pour sécuriser les élections locales

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mobilisé 180 000 agents de police, pour sécuriser les élections locales prévues le 23 novembre, a indiqué, hier, un responsable à la DGSN.

Lors du Forum de la Sûreté nationale, le sous-directeur de la police urbaine, le commissaire divisionnaire Saadi Madjid, a précisé que la DGSN a tracé un programme spécial pour la sécurisation de ce rendez-vous national, ajoutant que 180 000 agents de police seront mobilisés, dont plus de 50 000 au niveau des centres de vote (4 861).

Les mêmes services veilleront par ailleurs à la sécurisation de 31 676 bureaux de vote outre la mobilisation au niveau national de 14 unités aériennes. Le même responsable a indiqué que ses services ont prévu des unités de renfort,

des brigades d'intervention rapide (BRI), et des unités de maintien de l'ordre, soulignant que l'ensemble de ces unités seront en état d'alerte H/24.

Selon le même intervenant, le plan sécuritaire prévoit également d'autres mesures dont le déploiement sur le terrain d'une unité fixe au niveau des centres et bureaux de vote, et ce, 48 heures avant le début du scrutin, outre le renforcement des patrouilles pédestres et mobiles aux alentours des structures de vote.

Les mêmes services veilleront à la fluidité du trafic routier à travers le renforcement des barrages sécuritaires et l'interdiction aux véhicules de stationner et de s'arrêter aux alentours des centres de vote. En outre, les services de la DGSN assureront le transport des urnes après la clôture

du scrutin en sécurisant l'itinéraire emprunté par les véhicules mobilisés à cette fin. Le même responsable a en outre indiqué que le Centre de commandement et de contrôle (CCC) a été mis à contribution. Il sera doté de 1 314 caméras de surveillance qui seront installées au niveau de la wilaya d'Alger. Le Commissaire divisionnaire, M. Saadi Madjid, a affirmé, par ailleurs, que le plan de sécurisation des élections, concerne également la campagne électorale. La sécurité des candidats et des lieux de rassemblement est notamment assurée.

Il a indiqué que ses services ont programmé plusieurs sessions de formation au profit des agents de police chargée de la sécurisation.

PARU AU JOURNAL OFFICIEL N°64

10 wilayas du pays autorisées à avancer la date du scrutin

Les walis de 10 wilayas du pays ont été autorisés à avancer la date d'ouverture du scrutin relatif à l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilayas, indique un arrêté ministériel, signé par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, paru au *Journal officiel* N°64.

Les wilayas concernées, dont la majorité se situent au sud du pays, sont Adrar, Laghouat, Béchar, Tamanrasset, Ouargla, Illizi, Tindouf, El-Oued, Naâma et Batna.

Elles sont autorisées à avancer de soixante-douze (72) heures au maximum, la date d'ouverture du scrutin pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilayas, selon l'arrêté ministériel qui intervient suite à une demande des walis des wilayas concernées.

Dans le cas où il est jugé nécessaire d'adapter cette disposition aux spécificités locales, les walis des wilayas sus-citées peuvent avancer la date d'ouverture du scrutin, selon le cas, soit de vingt-quatre (24) heures, soit de quarante-huit (48) heures, précise l'arrêté.

Par ailleurs, trois autres arrêtés du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire sont parus dans le dernier numéro du *Journal officiel*.

Le premier arrêté fixe le format et les caractéristiques techniques des bulletins de vote à utiliser pour les élections locales du 23 novembre.



Ainsi, il est précisé que le bulletin de vote à utiliser pour le scrutin local «est de type uniforme et de couleurs distinctes».

Pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales, le bulletin de vote est «de format distinct suivant le nombre de sièges à pourvoir dans la circonscription électorale», tandis que pour l'élection des membres des Assemblées populaires de wilayas, le bulletin de vote est

«de format uniforme».

Le deuxième arrêté fixe les caractéristiques techniques du procès-verbal de dépouillement pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilayas, tandis que le troisième fixe les caractéristiques techniques du procès-verbal de recensement des voix pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilayas.

● Les candidats du PT «capables» de consacrer l'union au sein des Assemblées locales (Hanoune)

● Touati appelle au changement en usant du bulletin de vote

● Menasra plaide à Laghouat pour un développement équitable

● Seule une participation massive aux élections locales apportera le changement (Benhaiheche)

● «Le 23 novembre, un jour important pour l'Algérie» (Nouara Djaâfar)

● Le renforcement des prérogatives des élus permettra de s'occuper du citoyen (Hadj Djilani) Benyounés en faveur de la légitimité démocratique et un Etat puissant

SAÏD BOUKHELKHAL :

Un élu de la première assemblée communale de Djelfa toujours présent dans les mémoires

De nombreux citoyens de la ville de Djelfa se souviennent, à ce jour, à l'évocation de l'histoire de leur commune vers la fin des années 1960, de la personnalité «singulière» de leur maire Saïd Boukhelkhal, un homme réputé à l'époque pour ses hautes valeurs morales et son dévouement au service de sa communauté.

Saïd Boukhelkhal a été élu membre à l'Assemblée populaire communale (APC) de Djelfa, au titre des premières élections communales organisées en Algérie en 1967.

L'APC de Djelfa comptait, à l'époque, 21 membres, tous issus du Front de libération nationale (ère du parti unique).

Le premier président de cette assemblée fut Si Ahmed Boulahoudjeb, qui démissionna de ses fonctions six mois plus tard, pour des raisons «personnelles», pour se voir remplacé à ce poste par Saïd Boukhelkhal.

Approché à ce propos par l'APS, ce dernier s'est dit «fier» d'avoir été à la tête de l'APC de Djelfa, à une époque où la fonction de maire constituait une «valeur ajoutée pour la société», eu égard, a-t-il estimé, à la place qu'il occupait en son sein, ainsi que son implication directe dans les affaires de la communauté, en générale.

La campagne à l'ère du parti unique: travail de proximité et réjouissances au RDV

«La campagne électorale à l'ère du parti unique était complètement différente de celle d'aujourd'hui», se souvient Aâmi Saïd, soulignant que la concurrence à l'époque se déroulait sur le même terrain, soit entre les candidats de la même liste, qui se disputaient les faveurs de l'électorat, en vue de l'obtention d'un siège au sein de l'APC.

Il a assuré, en outre, qu'une grande entente régnait, alors, entre les candidats, qui étaient «très proches» des citoyens,

au vu de leur nombre réduit, la population ne dépassant pas les 30.000 âmes. Poursuivant sur sa lancée, l'ex-P/APC de Djelfa a mis en exergue le fait qu'en dépit de la grande étendue de la région, chaque candidat y mettait du sien, en allant à la rencontre des citoyens et en s'engageant, auprès d'eux, à faire tout son possible pour améliorer leur cadre de vie, sachant que ces rencontres donnaient souvent lieu à de «grandes réjouissances».

Selon Saïd Boukhelkhal, la première Assemblée populaire communale de Djelfa, en remplacement des délégations communales ayant suivi l'indépendance, était composée de citoyens de la ville de Djelfa, en plus d'une mosaïque d'autres habitants de la région représentatifs d'El-Oued, du M'zab et de Kabylie.

«Tous ces gens étaient réunis dans le seul objectif de servir ce territoire auquel ils appartenaient tous, sans sensibilité aucune, car leur dénominateur commun était leur esprit nationaliste», a-t-il soutenu.

Un souvenir en entraînant un autre, l'orateur à la mémoire infailible, s'est rappelé, à l'évocation des délégations communales de l'après-indépendance, du premier président de cette instance à Djelfa, le moudjahid Deldoula Belabbas, auquel succéda Ben Chohra Mohamed, remplacé, après son décès, par Saïd Benahreche.

Il n'a pas manqué, en outre, de souligner le «grand respect» dont jouissaient les membres de l'APC de l'époque auprès des citoyens, au point où «un simple appel de leur part (élus) pour une campagne de volontariat (boisement ou autres), réunissait toute la population locale, y compris les commerçants, qui fermaient boutiques et locaux pour y participer».

A ce souvenir, Saïd Boukhelkhal s'est félicité de l'esprit de civisme qui animait les citoyens de cette époque «dorée»,

M'SILA

La valorisation des ressources communales au centre des discours électoraux

Les candidats en lice pour les 33 sièges de l'Assemblée populaire communale (APC) de M'sila ont fait de la valorisation des ressources communales un thème central de leurs discours électoraux, estimant que ces «ressources avaient été délaissées» depuis les années 1990.

Dans leurs rencontres de proximité avec les citoyens, des candidats, tels ceux du parti du Front de libération nationale (FLN), du Rassemblement national démocratique (RND), du Front El Moustakbel, et du Mouvement de la société pour la Paix (MSP) ont promis, en cas de leur élection, de réévaluer les tarifs actuels qualifiés de «dérisoires» de location des locaux de commerce de la commune notamment du centre des affaires et des deux marchés couverts du centre-ville et de la cité 300 logements à M'sila.

Certains ont également prévu de remettre sur la table le projet du marché de proximité relevant du nouveau pôle urbain en vue de générer de nouvelles rentes profitables à la commune.

Le problème de l'absence du marché de gros de fruits et légumes a été également soulevé dans les discours de campagne électorale, car, ont affirmé des candidats, qu'une telle structure est à même de d'«augmenter» les recettes communales de plus de 5 millions DA».

Des postulants aux Assemblées locales ont, par ailleurs, estimé que la ville de M'sila où le mercure monte en été à plus de 45 degrés Celsius a grand besoin de piscines.

Il a été ainsi proposé de reconstruire la piscine de la cité des 108 logements, qui avait subi des actes de vandalisme et la réhabilitation de cette infrastructure sportive communale fermée au cours des dernières années pour, estiment-ils, des raisons «inconnues».

Soutien aux investissements dans le secteur des loisirs

La capitale du Hodna possède des poches foncières qui peuvent abriter des projets d'infrastructures de loisirs à l'instar de piscines dans le cadre de l'encouragement des investissements privés, ont préconisé d'autres candidats qui ont relevé que de tels équipements pourraient aussi être réalisés sur le budget de la commune en vue de leur exploitation commerciale.

Pour d'autres encore, la future Assemblée communale devra s'atteler à améliorer les recouvrements fiscaux à l'exemple de l'impôt sur l'assainissement qui, selon eux, n'est plus collecté, depuis plusieurs années, par la collectivité.

Ils ont, en outre, proposés de «facturer» des prestations assurées par les services des communes, tels que l'irrigation des arbres et le curage des avaloirs, notant toutefois que cela exigera d'abord «la révision du cadre juridique».

Egalement, en campagne, des candidats se sont, pour leur part, engagés à traiter le phénomène du commerce informel, dont ses exploitants squattent les trottoirs et les espaces publics.

Ils ont préconisé, à cet effet, de juguler ce fléau, on faisant, entre autres, payer des taxes, sachant qu'une telle mesure exigerait «un travail de longue haleine».

Cependant, le code de la commune nécessite, pour ces candidats, un amendement afin de libérer, dans ce cadre, les initiatives des futurs élus locaux.

«Clarté» et «simplicité»

Interrogées par l'APS à propos de la première APC de Djelfa, de nombreuses personnes âgées, à la fleur de l'âge durant les années 1960, ont tenu à souligner le caractère «simple» du processus électoral de l'époque, au même titre que la «clarté» du discours politique des responsables FLN qui venaient du Titteri (circonscription dont relevait Djelfa à l'époque), «car on leur parlait un langage qu'ils comprenaient», assurent-ils, «un langage qui tournait autour de leurs préoccupations quotidiennes, axées sur leur cadre de vie et leurs besoins immédiats notamment».

Ces représentants de la jeunesse des années soixante à Djelfa ont salué, à l'occasion, tous les membres de cette première Assemblée populaire communale, dont Saïd Boukhelkhal, «pour leur apport à la population de l'époque, auprès de laquelle ils jouissaient d'un grand respect, doublé d'une grande confiance, car ils étaient aux côtés des citoyens aussi bien dans les moments difficiles que dans les bons moments et eussaient dans l'intérêt général», se souviennent-ils, nostalgiques.

Quant à Aâmi Saïd, il a tenu à s'adresser aux candidats en lice pour les locales du 23 novembre, les invitant à veiller au respect de leurs engagements vis-à-vis des citoyens et à accomplir leur tâche, une fois élus, «avec dévouement, en dépit de sa difficulté».

3^E SESSION MINISTÉRIELLE ORDINAIRE DU COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ (CTS) DE L'UA

Louh salue les efforts des experts de l'UA pour l'élaboration d'un grand nombre de projets de loi

Le ministre de la Justice et garde des Sceaux, Tayeb Louh, a salué à Addis Abeba (Ethiopie), les efforts des experts de l'Union africaine (UA) pour l'élaboration d'un grand nombre de projets de loi, dont le projet de protocole autorisant la circulation des personnes en Afrique, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Lors des travaux de la troisième session ministérielle ordinaire du Comité Technique Spécialisé (CTS) de l'UA sur la Justice et les Affaires Juridiques, le ministre de la Justice a salué les experts africains «pour avoir élaboré en un temps record, un grand nombre de projets de loi, dont le projet de protocole relatif à la liberté de circulation des personnes en Afrique, le projet de protocole additionnel à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux personnes handicapées en Afrique, ainsi que le projet de loi relatif à la convention de l'accord de l'UA pour la Protection et l'Assistance aux personnes déplacées».

Dans ce cadre, M. Louh a appelé à «la nécessité de respecter les délais légaux et le processus de maturation des étapes relatives à l'élaboration et à l'adoption des textes de loi, afin de contourner les difficultés qui peuvent entraver la ratification de ces instruments et leur application effective au niveau de chaque Etat-membre et de préserver la crédibilité de l'Union africaine». Le ministre a, en outre, mis l'accent sur «l'importance de faire aboutir les projets de loi en mettant à contribution tous les Etats-membres pour la mise en place des instruments juridiques».

Il a en outre souligné la nécessité d'œuvrer au développement du continent africain à travers l'amélioration des conditions de vie des citoyens, la lutte contre le chômage et la modernisation de la gestion des structures administratives et judiciaires». En marge de cette réunion de deux jours, le ministre de la Justice a reçu le ministre de la Justice du Royaume du Maroc, Mohamed Aujjar, le ministre de la Justice de la République d'Afrique du Sud, Tshililo Michael Masutha, et le ministre de la Justice de la République du Rwanda, Johnson Busingye. Les travaux de la troisième session ordinaire du CTS de l'UA ont débuté mardi à Addis-Abeba, avec la participation de l'Algérie, représentée par une délégation présidée par le ministre de la Justice.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Saisie de 95 kg de kif traité à Tlemcen et arrestation de 11 contrebandiers dans des wilayas du Sud

Une quantité de 95 kilogrammes de kif traité a été saisie mardi par des éléments de la Gendarmerie nationale à Tlemcen, et 11 contrebandiers ont été arrêtés dans des wilayas du sud, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 14 novembre 2017 à Tamanrasset, In Guezam et In Salah (6^{ème} région militaire), 9 contrebandiers et saisi un camion, un véhicule tout-terrain, 25 quintaux de déchets de cuivre, 1,08 tonne de denrées alimentaires et divers outils d'orpaillage, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, à Tlemcen (2^{ème} Région militaire), 95 kilogrammes de kif traité», précise la même source.

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, à El Oued (4^{ème} Région militaire), 2 contrebandiers et 5260 unités de différentes boissons, tandis que 46 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Adrar, Ouargla et In Amenas», conclut le MDN.

ARMÉE

Gaïd Salah exhorte l'ANP et les autres corps de sécurité à veiller à un déroulement serein et sécurisé des élections locales (MDN)

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a exhorté, hier à Oran, les cadres et personnels de l'ANP et des différents corps de sécurité à veiller à la réussite des élections locales, en accomplissant leur devoir électoral et en réunissant les conditions permettant aux citoyens de voter «en toute liberté, quiétude et sérénité», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans une allocution d'orientation prononcée à l'issue d'un exercice naval exécuté au polygone de tir de la Façade maritime ouest à Oran, au deuxième jour de sa visite à la 2^{ème} Région militaire, le général de corps d'armée a relevé que des élections nationales «importantes» se tiendront dans quelques jours en Algérie, en l'occurrence les élections des Assemblées populaires communales et des wilaya, prévues le 23 novembre.

A cet effet, il a indiqué qu'il était «opportun de souligner, à cette occasion, que conformément aux lois en vigueur à ce sujet, cet important rendez-vous, constitue, pour les personnels militaires et des différents autres corps de sécurité, un double devoir: le premier se rapporte à leur participation au suffrage selon les dispositions en vigueur, c'est-à-dire en dehors des casernes, étant des citoyens, et j'insiste ici sur le terme «citoyens».

Quant au deuxième, il consiste à «veiller, avant, pendant et après les élections, à garantir un climat de sécurité et un environnement stable, et à réunir toutes les conditions adéquates permettant à nos frères concitoyens, de s'acquitter de leur devoir national, en toute liberté, quiétude et sérénité», a-t-il affirmé, invitant «l'ensemble, chacun dans son domaine de compétence et dans la limite de ses responsabilités, à la stricte application de l'instruction particulière relative à cette importante élection nationale, que j'ai émise le 05 octobre 2017» et observant que «telle est la vocation vitale et importante confiée à l'Armée nationale populaire, qui sera, aux côtés de tous les autres corps de sécurité, autant consciente de sa responsabilité que ravie du parfait accomplissement des missions qui lui seront assignées».

Le général de corps d'armée a, auparavant, suivi, en compagnie du général-major Saïd Bey, commandant de la 2^{ème} Région militaire et du général-major Mohamed Larbi Haouli, commandant des Forces navales, le déroulement de l'exercice exécuté par l'équipage du navire de guerre lance-missiles Raïs Hassan.

«Ce bâtiment, construit par des ingénieurs et des techniciens algériens, au niveau de l'Etablissement de construction et de réparation navales d'Oran, leader dans ce domaine, considéré comme la fierté des fabrications navales en Algérie, vient renforcer nos Forces navales, après son inauguration par Monsieur le général de corps d'armée, le 9 août 2017, et s'ajouter aux exploits réalisés dans le domaine des fabrications militaires dans notre pays», souligne le communiqué.

L'exercice de tir a été exécuté sur une cible navale, représentée par un navire usé faisant office d'objectif de tir, où une bataille navale proche de la réalité a été simulée contre une cible adverse.

«Cet exercice vise à perfectionner la maîtrise de l'utilisation des armements lourds dont disposent les Forces navales, notamment les missiles antinavires de guerre et le contrôle de l'efficacité des armes acquises», précise-t-on de même source.

«L'exercice a été mené avec succès et la cible navale a été détruite avec grande précision.

Ce qui représente une autre réussite et un fruit de la bonne préparation au combat des équipages, et de leur maîtrise des armes et des équipements, réaffirmant l'évolution et l'état-prêt opérationnel atteint par les unités des Forces navales algériennes».

L'ANP doit être à l'abri des surenchères



et des ambitions politiques

Dans son allocution d'orientation, prononcée lors d'une rencontre avec les cadres et les éléments de la Façade maritime ouest et diffusée à l'ensemble des unités de la Région, le général de corps d'armée a félicité l'équipage du navire lance-missiles Raïs Hassan pour «la bonne maîtrise des armes et des équipements», ainsi que l'ensemble des cadres et des éléments de l'Etablissement de construction et de réparation navales pour «cette importante réalisation, valorisant les efforts colossaux consentis dans le renforcement des capacités des Forces navales, en tant que composante essentielle de l'Armée nationale populaire, comptant principalement sur une ressource humaine qualifiée, capable de faire face à tous les défis rencontrés».

«L'exécution d'exercices tests, est la méthode la plus efficace pour examiner et mesurer le degré d'assimilation des programmes de préparation au combat, outre la fiabilité de la formation dispensée sur plus d'un niveau et son degré d'adaptation avec les missions assignées.

A ce propos, il est impératif de mentionner, voire souligner que le moyen le plus efficace pour saisir les exigences de l'exploitation optimale des matériels et des équipements modernes mis à disposition, est de veiller à exécuter continuellement les programmes de préparation au combat», a observé le chef d'état-major de l'ANP.

«Partant de ce point de vue, il est légitime pour l'Algérie, de disposer d'une armée professionnelle et émérite, au rang de sa grandeur, à même de préserver ses acquis d'indépendance nationale, et de défendre sa terre pure, imprégnée du sang de Chouhada.

A cet effet, nous œuvrons au sein de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, jour et nuit et toute l'année, guidés par les orientations de Son Excellence Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, dont le soutien à nos Forces armées n'a jamais failli, à leur permettre de rester au diapason de tout progrès et développement qui s'opèrent aujourd'hui», a-t-il ajouté.

«Dans ce contexte, il est important de souligner, ici, que l'Armée nationale populaire a trouvé tous les éléments de motivation et d'encouragement, dans l'hommage adressé par Son Excellence, Monsieur le président de la République, contenu dans sa lettre à la Nation, à l'occasion de la commémoration du 63^{ème} anniversaire de la Glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre, qui dit avec clarté: «L'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, que je salue en votre nom à tous, prend en charge efficacement sa mission constitutionnelle de protection de nos frontières

face au terrorisme international et au crime transfrontalier. Cette Institution républicaine doit donc être à l'abri des surenchères et des ambitions politiques».

Naissance d'une fabrication militaire prometteuse

Le général de corps d'armée a rappelé, ensuite, les étapes importantes parcourues par l'Algérie en matière des fabrications militaires à travers différents domaines, «dont la gestion et le développement sont du ressort d'officiers et techniciens algériens, de formation de qualité et hautement qualifiés».

«Venant renforcer notre flotte navale de combat, ce bâtiment de guerre est considéré comme étant un pas géant sur la voie de la détention des technologies modernes, et l'assimilation des exigences de la fabrication militaire de moyens navals, et non navals perfectionnés et efficaces en termes d'aptitude et de qualité, et sur le plan des technologies employées, fabriqués en Algérie par l'Etablissement de construction et de réparation navales qui, comme vous le savez tous, a été inauguré au niveau de la Base principale Mers El-Kébir, le 09 août 2017», a-t-il rappelé. «Ceci est un puissant acquis, parmi tant d'autres, avec lequel nous renforçons aujourd'hui notre flotte navale, qui contribuera sans nul doute, à rehausser les aptitudes de nos Forces navales, comme étant l'une des composantes essentielles de notre corps de bataille, comme il contribuera à motiver les fabrications militaires en Algérie, et faire ressortir leurs capacités dans plus d'un domaine, et par conséquent, faire valoir la vision clairvoyante adoptée dans cette direction stratégique et vitale», a-t-il poursuivi.

Cette vision, a-t-il relevé, «commence à donner ses fruits, et annonce la naissance d'une fabrication militaire prometteuse, sur laquelle veillent des cerveaux et des bras algériens, pleins d'amour pour leur Armée et leur Patrie, dévoués à elles corps et âmes, qui n'exprime cette fiabilité que par le labeur productif, fructueux et ambitieux.

Tel est l'esprit pratique et professionnel efficace, dont les graines ont été enracinées par l'Armée nationale populaire dans les consciences et les cœurs des éléments militaires», s'est-il félicité.

A l'issue de cette allocution d'orientation, les membres de l'équipage du navire lance-missiles Raïs Hassan «ont exprimé leur fierté d'exercer à bord de ce bâtiment de guerre qui constitue un important acquis pour les Forces navales et pour l'Armée nationale populaire, tout en réitérant leur engagement à demeurer vigilant et attentif quant à la sécurisation de l'intégrité de nos eaux territoriales», conclut le communiqué.

APs

ALGÉRIE - ETATS-UNIS

Sonatrach présente son potentiel d'investissement à Washington

Le groupe Sonatrach, qui prépare une nouvelle stratégie de gestion à l'horizon 2030 pour insuffler une nouvelle dynamique au secteur stratégique des hydrocarbures, a présenté à Washington son potentiel d'investissement à l'occasion d'un forum économique sur la coopération américano-méditerranéenne.

Pour les cinq prochaines années, le groupe compte consentir 78 milliards de dollars d'investissements pour développer des projets pétroliers et gaziers, a indiqué le conseiller du P-dg de Sonatrach, Mahieddine Taleb, lors de cette rencontre de trois jours organisée par le Think Tank américain Center for Transatlantic relations, placée cette année sous le signe du renforcement de la coopération sécuritaire et énergétique.

M. Taleb a expliqué que le groupe avait besoin de partenaires internationaux pour mener cet ambitieux plan qui sera axé sur l'exploration, la production, le raffinage et la pétrochimie.

«Nous sommes en train de déployer des efforts pour améliorer notre attractivité», a-t-il indiqué en expliquant qu'une autre révision de la loi sur les hydrocarbures devrait intervenir au premier semestre 2018 pour donner plus de visibilité aux investisseurs étrangers dans ce secteur.

L'objectif étant d'améliorer le cadre légal et fiscal de cette loi pour attirer les investissements étrangers, a-t-il enchaîné.

En somme, le groupe qui «fait face à une rude concurrence» à l'international, est «appelé à changer sa façon de travailler», a-t-il dit en substance.

Il est aussi question d'évaluer ce qui se fait ailleurs dans le monde dans ce domaine. M. Taleb, qui a exposé



l'énorme potentiel d'investissement dans le secteur énergétique algérien, est revenu au cours de son intervention sur les dernières mesures du gouvernement pour diversifier l'économie et impulser une croissance à long terme.

Et de rappeler au passage la révision du code de l'investissement et la réglementation régissant l'investissement étranger en Algérie qui offre au partenaire étranger la possibilité d'assurer le management des entreprises mixtes créées dans le cadre de ces partenariats.

En marge de cette présentation, M. Taleb a indiqué à l'APS que des groupes de travail ont été mis en place pour exa-

miner les aspects de cette loi qui vont faire l'objet de révision. «C'est presque toute la fiscalité qui est à revoir», a répondu le responsable de Sonatrach à une question sur une possible révision de la taxe sur les profits exceptionnels.

Les modifications qui vont être apportées au cadre légal de la loi devraient «faciliter la prise de décision d'investissement» aux compagnies pétrolières en leur permettant d'avoir une visibilité pour asseoir des investissements à long terme, a-t-il expliqué.

«Notre slogan est +leading the change+ (opérer un changement) dans la gestion interne du groupe» qui concernera essentiellement sa façon de travailler et de commercialiser ses produits, a ajouté M. Taleb.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la démarche du groupe de revoir le fonctionnement de sa filiale de commercialisation de gaz naturel à Londres, a souligné le conseiller du PDG.

Sonatrach s'oriente vers une nouvelle stratégie de commercialisation à mesure que la dynamique du marché gazier européen change, et cherche actuellement des joint-ventures pour sa filiale à Londres afin de trouver de nouveaux débouchés à son gaz.

«Une des façons de travailler est de s'associer à d'autres compagnies» en partageant les risques du marché, a déclaré M. Taleb.

6 partenaires algériens bénéficient de la subvention américaine MEPI

Des subventions locales de l'Initiative de partenariat au Moyen-Orient (MEPI) ont été attribuées, hier à Alger, en faveur de six partenaires algériens de la société civile porteurs de projets de développement.

Ces subventions ont été attribuées au terme d'un processus «assez compétitif» en «raison du mérite du projet», a indiqué le directeur du bureau régional du MEPI, Manu Bahili, lors d'un point de presse tenu au siège de l'ambassade des Etats-Unis à Alger.

«Le MEPI est très différent des autres donneurs de fonds, nous ne donnons pas juste une simple subvention.

Nous restons très impliqués et nous pouvons être très exigeants», a-t-il relevé. M. Bahili a indiqué que le montant de la subvention variait selon l'impact des résultats et des activités de chaque projet, entre 80.000 et 200.000 dollars, précisant que le montant total de la subvention est de l'ordre de 700.000 dollars. Il s'agit notamment d'un projet portant sur «une spécialisation

en journalisme», réalisé par IN-tuition, dont vont bénéficier 80 journalistes d'Alger, Ghardaïa, Constantine et Oran portant sur une série de formation pour améliorer leurs compétences en journalisme économique et local, et créer un référentiel en ligne pour les journalistes spécialisés.

Cette subvention concernera également un projet portant sur «l'économie verte» conçu et réalisé par AFEV à Tiaret, Ghardaïa, Tipaza, Sétif et à Alger pour organiser des réunions de formations et d'encadrement à l'intention de 75 jeunes universitaires diplômés afin de les aider à élaborer leurs plans d'affaires dans le domaine de l'économie verte. Le MEPI s'associe avec des organisations de la société civile, des leaders de communautés, des jeunes et des militants ainsi qu'avec des groupes du secteur privé afin de faire avancer leurs efforts de formation.

Il est actif dans la région MENA depuis 2003, soutenant plus de 1000 projets à travers des subventions gérées par ses bureaux à Washington et ses bureaux régionaux à Rabat et au Koweït.

ALGÉRIE - PAYS-BAS

Coopération entre les Cours des comptes algérienne et néerlandaise

Un projet de coopération a été lancé hier à Alger par la Cour des comptes algérienne et celle des Pays-Bas pour renforcer les capacités professionnelles de cette institution algérienne de contrôle des finances publiques et promouvoir la bonne gouvernance.

Ce projet est financé à hauteur de 594.350 euros par le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas dans le cadre de son programme «Sharaka».

En plus du volet bilatéral, le programme «Sharaka» comprend un volet multilatéral de coopération plus large entre la Cour des comptes des Pays-Bas (NCA) et un certain nombre d'institutions supérieures de contrôle des finances publiques dans la région arabe.

Ce volet concerne l'intégrité au sein des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC) par la mise en œuvre du programme «Autoévaluation de l'intégrité» (INTOSAI) développé par la NCA et adopté par l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) ainsi que l'évaluation de la préparation de

ces pays à la mise en œuvre des objectifs du développement durable à l'horizon 2030 adoptés par l'ONU.

La cérémonie de lancement officiel de cette coopération algéro-néerlandaise s'est tenue en présence du président de la Cour des comptes, M. Abdelkader Benmarouf, de la vice-présidente de la Cour des comptes néerlandaise, Mme Francine Giskes, et de l'ambassadeur des Pays-Bas, M. Robert Van Embden. Lors de cette cérémonie, M. Benmarouf a indiqué que l'objectif de cette coopération visait l'échange de connaissances et d'expériences entre les deux institutions, soulignant que cette coopération permettrait à la Cour des comptes algérienne de consolider son expertise en matière notamment d'audit de performance et d'audit des technologies de l'information. Il a indiqué à cet effet que la Cour des comptes algérienne est déterminée à réussir ce projet et à tirer profit de l'expérience hollandaise dans ce domaine pour développer et moderniser davantage sa méthode de travail afin d'assurer son efficacité à long terme. M. Benmarouf a ajouté que l'insti-

tution qu'il dirige avait préparé un guide d'éthique servant de référence dans la profession.

Pour sa part, Mme Giskes s'est félicitée de cette coopération qui vise à améliorer l'efficacité des secteurs publics, tout en qualifiant cette coopération de «bénéfice mutuel». Elle a indiqué que ce nouveau projet de coopération entre dans le cadre de la stratégie de développement des relations de la Cour des comptes avec les institutions homologues des autres pays, membres de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI), et en droite ligne des besoins et des objectifs retenus par son Plan stratégique 2015-2018. Mme Giskes a expliqué que ce plan stratégique visait à développer les capacités professionnelles de la Cour des comptes, à améliorer la qualité des activités de contrôle et à optimiser ses relations avec son environnement.

De surcroît, elle a exprimé son souhait de renforcer davantage cette coopération et de contribuer au développement de la Cour des comptes algérienne.

SELON LE PRÉSIDENT DU FCE, ALI HADDAD : « Le secteur privé en Algérie, un maillon déterminant dans le processus de diversification de l'économie »

Le secteur privé en Algérie devient un maillon déterminant dans le processus de diversification de l'économie, a indiqué à Washington le président du FCE, Ali Haddad, soulignant le potentiel d'investissement des entreprises algériennes.

S'exprimant lors d'un forum économique organisé par le Think Tank américain Center for Transatlantic relations, affilié à Johns Hopkins University, le chef du FCE relève que le secteur privé algérien «s'impose comme acteur incontournable de la diversification de l'économie».

Actuellement, près de 99% des PME algériennes sont privées et 85% de la valeur ajoutée du pays hors hydrocarbures sont créés par le secteur privé, souligne le patron du groupe ETRHB au cours d'une session de ce forum consacrée au rôle du secteur privé dans la diversification des économies.

Le secteur privé prévoit d'investir 2,5 milliards de dollars sur cinq ans pour réaliser des fermes solaires photovoltaïques de deux (2) GW, a-t-il indiqué pour souligner l'implication des entreprises algériennes dans l'effort de développement du pays.

L'économie numérique et l'économie verte en Algérie sont presque totalement portées par de jeunes entrepreneurs issus du secteur privé qui réalise également une bonne partie des programmes gouvernementaux d'infrastructures en tous genres, note le président du FCE.

L'industrie automobile se développe rapidement en Algérie, encore une fois grâce aux projets d'investissements initiés par les entreprises privées en partenariat avec des constructeurs étrangers.

Ces dernières années, les enquêtes sur l'emploi et le chômage ont démontré que les deux tiers des emplois sont créés par le secteur privé qui contribue par ailleurs, à la création de filières industrielles nouvelles, enchaîne-t-il.

Au cours de son intervention, M. Haddad a aussi évoqué la préservation des intérêts de l'entreprise en Algérie en la plaçant au cœur des politiques publiques et en encourageant l'initiative privée et la liberté d'investir et de commercer. Le représentant du patronat relève que «ces principes fondamentaux sont aujourd'hui la norme en Algérie à l'instar des économies développées», rappelant le dialogue initié par le gouvernement avec les différents partenaires sociaux, dont le FCE, pour tracer une stratégie globale pour l'émergence de l'économie du pays.

«Le gouvernement agit pour créer le meilleur environnement économique possible», a-t-il ajouté, mettant en exergue les réformes engagées pour soutenir et stimuler l'entrepreneuriat et permettre l'investissement et la sécurisation de l'emploi et du pouvoir d'achat.

Ce dialogue public-privé a permis également d'améliorer le climat des affaires en Algérie, constate M. Haddad.

Le président du FCE a saisi cette occasion pour lancer un appel à la communauté d'affaires internationale à venir investir en Algérie.

«L'Algérie est la porte de l'Afrique», affirme M. Haddad, soulignant les atouts du pays en termes de ressources humaines et d'infrastructures à l'instar de la route transsaharienne Alger-Lagos qui ouvre de nouvelles perspectives pour le développement des échanges commerciaux entre les pays de la région.

APS

EL-TARF : Production de 7000 quintaux de liège

Une production de 7.000 quintaux de liège a été enregistrée, cette année, dans la wilaya d'El Tarf, a indiqué, mardi, le conservateur local des forêts.

Lancée au courant du mois de juin dernier et achevée en octobre dernier, la campagne de déliègeage a été marquée, selon Rahal Lazhar, par une suspension de près d'un mois en raison des nombreux foyers d'incendies enregistrés à travers différentes communes de cette wilaya frontalière.

Les sinistres ont, rappelle-t-on ravagé plusieurs hectares de subéraie, localisés notamment à Hammam Béni Salah, El Kala et Zitouna, ce qui nécessite, aujourd'hui, le renforcement des mesures de défense et un suivi régulier des parcelles endommagées en vue de leur régénération et permettre la pérennité de cette richesse naturelle, a-t-on soutenu.

Pas moins de 280 ouvriers ont été recrutés dans le cadre de cette campagne de déliègeage laquelle a été confiée, a noté le conservateur des forêts, à l'entreprise régionale du génie rural "Babors".

Il est à rappeler la subéraie de la wilaya d'El Tarf représente plus de 57% de sa superficie forestière qui s'étale sur plus de 160.000 hectares.

EL-OUED Plus de 4.000 logements, toutes formules confondues, livrables au début de 2018

Une opération portant sur la livraison de 4.013 logements, toutes formules confondues, est prévue à El-Oued, au début de l'année prochaine, a appris hier l'APS des responsables de la wilaya.

Il s'agit de 3.700 logements de type public locatif (LPL), dont un quota de 1.282 unités localisées au chef-lieu de wilaya, ainsi que de 102 unités de type promotionnel aidé (LPA) et 211 autres de type promotionnel publics (LPP), a annoncé le wali d'El-Oued, lors d'un conseil de wilaya consacré au secteur de l'habitat et de l'urbanisme. M. Abdelkader Bensaid a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux d'aménagements extérieurs et le raccordement de ces logements aux réseaux divers pour être prêts à être attribués.

Concernant les terrains à bâtir, il a insisté sur l'attribution de 5.000 parcelles (chef-lieu de wilaya) destinées à l'auto-construction à leurs bénéficiaires avant janvier prochain.

Le chef de l'exécutif de wilaya de El-Oued a affirmé, par ailleurs, que les chefs de daïras sont appelés à assurer le bon déroulement de l'opération relative à la distribution des aides destinées à l'habitat rural, tout en respectant les délais et la réglementation en vigueur.

M. Bensaid a décidé, en outre, de récupérer, pour non respect des délais de concrétisation des projets, les assiettes foncières mises à la disposition des promoteurs concernés par les projets de LPP, sachant que sur un total de 2.838 logements de type LPL, dont la réalisation a été confiée à 20 promoteurs, 436 seulement ont enregistré un avancement acceptable.

Une cellule intersectorielle, présidée par le wali, a été mise en place dernièrement afin d'assurer le bon suivi de l'ensemble des projets de l'habitat retenus en faveur de la wilaya dans le cadre des plans quinquennaux.

APS

AÏN DEFLA : 650 foyers raccordés au réseau de gaz naturel dans des mechtas des communes de Djendel et AïnTorki

Au total, 650 foyers des mechtas de Si Mesbah et Tizi Ouchir relevant des communes de Djendel et AïnTorki (Aïn Defla) ont été raccordés mardi au réseau de gaz naturel.

Une cérémonie a été organisée à cette occasion en présence du wali de Aïn Defla, des autorités locales et des heureux bénéficiaires dans une ambiance empreinte de joie et de convivialité.

Une enveloppe financière de près de 92 millions de dinars a été mobilisée lors de cette opération qui a nécessité la mise en place d'un réseau de distribution de 29 km, selon les explications fournies sur place par le directeur de l'antenne locale de la société de distribution de l'électricité et de gaz de l'ouest (SDO).

Auparavant, le wali de Aïn Defla, Benyoucef Azziz, a inspecté un certain nombre de projets se rapportant notamment au secteur de la jeunesse et des sports.

A Djendel, il s'est enquis du taux d'avancement de l'opération de revêtement en gazon synthétique du stade du 1er novembre avant d'inspecter la maison de jeunes et le complexe sportif de proximité. S'adressant aux jeunes, il a rappelé l'importance accordée par l'Etat à la pratique sportive, leur assurant qu'il était prêt à venir en aide aux associations qui œuvrent au rapprochement des jeunes. Il n'y a assurément pas mieux que le sport pour rassembler les jeunes et leur permettre de faire éclore leur talents dans un cadre sain et organisé, a-t-il lancé, faisant état d'un programme d'aménagement de terrains de proximité sur le territoire de la wilaya. A Oued Djemaâ, le chef de l'exécutif a donné le coup d'envoi des travaux de raccordement de 524 foyers des mechtas de



Khoulal, Djaâdane et Béni Fatem au réseau de gaz naturel.

D'un coût s'élevant à 21,63 millions de dinars, cette opération a concerné un réseau de distribution de 10,26 km, selon les explications fournies par le directeur de l'administration locale (DAL), qui a fait état d'opérations du même genre au profit des douars de Rouabah et Si Nasser au courant du premier trimestre de l'année 2018.

Dans la commune de Aïn Soltane, le wali a supervisé les travaux de raccordement du château d'eau au forage principal de la région de Béni Amrane avant d'inspecter les travaux d'aménagement

du stade communal. A AïnTorki, il s'est enquis du taux d'avancement des travaux d'extension du siège de l'APC avant de donner le coup d'envoi des travaux de raccordement au réseau de gaz naturel au profit de 150 foyers du quartier «Messaâdia». Au cours de sa discussion avec les citoyens, le wali de Aïn Defla a observé que le développement des régions visitées nécessite la conjugaison des efforts de tous, exhortant tout un chacun à jeter son dévolu le 23 novembre à la faveur des élections locales sur les personnes les plus à même de leur améliorer leur conditions et leur cadre de vie.

ANEM ORAN : Placement de 19.986 demandeurs d'emploi en 2017

L'Agence nationale de l'emploi (ANEM) d'Oran a placé 19.986 demandeurs d'emploi au cours des dix premiers mois de l'année 2017, a-t-on appris de sa chargée de communication.

47% des placements ont été faits au niveau du secteur des services et du tourisme notamment, a indiqué Fella Bouroubey en marge d'une visite des cadres à cet organisme, une des neuf agences ANEM d'Oran située au centre-ville et dédiée à la réception des cadres demandeurs d'emploi, dont l'expérience

dépasse les 10 ans. Le deuxième secteur, le plus important en matière de placement, est celui de l'industrie avec 38%, suivi par le BTPH (13% de placement). Le secteur de l'agriculture n'a enregistré, quant à lui, qu'un faible taux, soit 1%, a-t-elle relevé. S'agissant du nombre global des demandes d'emploi, Mme Bouroubey a affirmé que 72.705 ont été enregistrées entre début janvier et la fin octobre 2017, ajoutant que 32.910 demandeurs, soit 73% sont de sexe masculin.

Cette visite des cadres vise

à faire connaître l'Agence, «car beaucoup ignorent son existence», a expliqué la même source, ajoutant qu'elle rentre aussi dans le cadre d'un programme pour la présentation du bilan du secteur de l'emploi.

Plusieurs visites ont été programmées mardi aux dispositifs d'aide à l'emploi (ANEM, ANSEJ et CNAC), ainsi qu'à deux entreprises créées dans le cadre de ces dispositifs, qui constituent des exemples de réussite, a-t-elle souligné. Ce programme est une partie d'une campagne na-

tionale qui englobe des activités entre le 5 novembre 2017 et le 9 janvier 2018, dans différentes régions du pays, au niveau des dispositifs cités d'aide à l'emploi, dont des «portes ouvertes», des conférences et des visites à des entreprises créées dans le cadre de ces dispositifs.

L'objectif de cette campagne, selon ses organisateurs, est de se rapprocher des jeunes demandeurs d'emploi pour leur expliquer les opportunités existantes dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi.

AÏN TÉMOUCHENT : 3 échangeurs en cours de réalisation sur la RN 2

Le secteur des travaux publics de la wilaya de Aïn Témouchent œuvre à achever la réalisation de trois échangeurs sur la RN2 dans les premiers mois de l'année prochaine, a-t-on appris de ses responsables.

Ces échangeurs revêtent une grande importance à assurer plus de fluidité à la circulation au niveau de la RN 2 dans son tronçon reliant les wilayas d'Oran et Aïn Témouchent, en contournant les ronds points dominant accès actuellement aux communes d'El Amria, Hassi El Ghella

et El Malah et par conséquent réduire le nombre des accidents de la circulation enregistrés au niveau de cet axe, a souligné le directeur des travaux publics.

L'enveloppe globale consacrée à la réalisation des trois échangeurs a atteint plus de 89,57 pour cent au titre du programme d'appui à la croissance économique, a indiqué Saïd Si Chaib.

Le taux d'avancement des travaux est appréciable variant entre 60 et 90 pc permettant leur entrée en ser-

vice au premier trimestre de l'année prochaine, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, il est attendu la réception du dédoublement de la voie reliant les communes d'El Amria et Bouzedjar sur 17 kilomètres avant la fin de l'année en cours, outre une autre double voie reliant Chaabat L'ham et Aurès El Meïda relevant de la commune de Hammam Bouahdjir sur 12 km et l'achèvement de sa partie restante (8 km) jusqu'à Hammam Bouhadja au premier semestre 2018.

PROTECTION CIVILE

Lancement d'une semaine de prévention contre les dangers de l'asphyxie

Une semaine de prévention et de sensibilisation des citoyens sur le danger de l'asphyxie et sur les comportements à adopter pour préserver les vies humaines, est organisée à compter d'aujourd'hui par la Protection civile sur l'ensemble du territoire, indiquent les services de ce corps dans un communiqué.

Des journées portes ouvertes seront organisées, à cette occasion, au niveau de toutes les unités de la Protection civile, au moment où des caravanes locales sillonnent les différentes localités du pays pour assurer une information de proximité en direction des citoyens et les prémunir contre les multiples dangers pouvant les exposer aux erreurs de prévention en matière de sécurité.

Pour sensibiliser davantage le grand public, les citoyens ainsi que les associations sont, en outre, invités à se rapprocher des services de la Protection civile au niveau de toutes les wilayas du pays, pour participer à ces activités.

Chaque année, plusieurs cas de décès par asphyxie, causés par les gaz de combustion, sont enregistrés sur le territoire national, indiquent les services de la Protection civile dont les statistiques révèlent que durant l'année écoulée (2016) plus de 1.140 interventions ont été effectuées pour prendre en charge des personnes inconscientes ou intoxiquées par les gaz brûlés ou par l'inhalation de monoxyde de carbone.

De plus, 117 décès ont été enregistrés, alors que 79 personnes ont perdu la vie, au cours des dix mois (janvier-octobre) de l'année en cours. La majorité des décès par asphyxie causés par des gaz sont dus à une erreur de prévention en matière de sécurité, signale-t-on.

Ces erreurs se résument, en général, dans la mauvaise ou le manque de ventilation, la non-conformité des équipements de chauffage, ou encore le mauvais montage et mise en œuvre de ces équipements par un personnel non qualifié.

93 personnes décédées par asphyxie et 1.816 autres secourues

Au total 93 personnes sont mortes asphyxiées et 1.816 ont été sauvées entre janvier et septembre de l'année en cours, a indiqué mercredi, un responsable de la Direction générale de la Protection civile, à l'occasion du coup d'envoi de la campagne de sensibilisation sur le danger de l'asphyxie et sur les comportements à adopter pour préserver les vies humaines. «Sur un total de 1.211 interventions liées à l'asphyxie, 93 personnes sont décédées et 1.816 autres ont été sauvées entre janvier et septembre 2017.

Comparé à l'année 2016, nous pouvons dire que le nombre d'intervention a aug-



menté de 53,37%. De même pour le nombre de décès (+17,72%) et des personnes secourues (+70,51%)», a déclaré le Sous-directeur des statistiques et de l'information, le colonel Farouk Achour, dans une conférence de presse.

M. Achour a souligné que les interventions ont concerné 42 fois des asphyxies par confinement d'air (dans les puits), 188 par gaz naturel et gaz butane, 141 fois par obturation des voies respiratoires et 722 fois par gaz naturel gaz carbonique. Pour ce qui est du décès par types d'asphyxies, le même responsable a cité 13,97% par confinement d'air, 4,30% autres asphyxies, 9,67% par gaz naturel gaz butane et 72,04% par gaz naturel gaz carbonique.

Sur ce dernier point, le colonel Achour a précisé que le monoxyde de carbone est un gaz issu de la combustion de substance diverses (bois, gaz, charbon...etc) et qui cause "plus de 250 décès par an". "Une petite quantité de CO dans l'air peut provoquer une asphyxie. En effet, 0,1%, a-t-il dit, de CO dans l'air tue en une heure. 1% tue en 15 minutes et un taux de 10% de CO dans l'air tue immédiatement", a-t-il averti.

Concernant les principaux responsables d'émission de ce gaz mortel, ledit responsable a cité les chaudières, pôles, chauffe-eau à gaz et autre gazinières défectueux, mal réglés ou mal entretenus

ainsi que les gaz d'échappement de voiture. Le colonel Achour a indiqué que face aux risques majeurs, il s'avère indispensable de développer une culture du risque au sein de la population de manière à la préparer à affronter physiquement et mentalement ces risques, à travers notamment des caravanes de sensibilisation à l'échelle nationale.

De son côté, M. Kouli Samy, responsable au niveau de la direction de la qualité et la consommation au ministère du Commerce, a souligné que son département avait enregistré auparavant plus de 90% du taux de non-conformité des appareils, mais depuis juillet 2017, cette situation a régressé.

"Auparavant, le taux de non-conformité dépassait les 90%, mais, aujourd'hui, nous avons constaté que nous pouvons mettre certains appareils en conformité alors que d'autres ont été retirés du marché, qu'ils soient locaux ou importés", a-t-il déclaré, estimant que le nombre effarant de décès par le gaz de monoxyde de carbone interpelle tous les secteurs concernés.

"Nous allons accentuer notre campagne de sensibilisation au niveau des zones nouvellement couvertes en gaz naturelle, car les citoyens ne connaissent pas les dangers qui peuvent en découler suite à un mauvais usage ou à des appareils défectueux", a-t-il dit.

SENSIBILISATION AU TRI DES DÉCHETS :

Près de 400 éducateurs formés à Oran

Près de 400 personnes ont été formées à Oran dans le cadre d'un programme portant «Education citoyenne au tri sélectif à la source des déchets ménagers», a annoncé le bureau de l'ONG «R2o Med», artisan de cette opération clôturée mardi au terme de deux années d'activités.

«Près de 400 personnes, entre enseignants, collégiens et jeunes membres du mouvement associatif ont été formées à la faveur de ce programme», a précisé Mme Zhor Bereksi, chargée des formations au niveau du «R2o Med» assurant la représentation méditerranéenne de l'ONG «R2o» (Regions of climate action).

«Les objectifs assignés au lancement du projet ont été dépassés dans une large mesure», s'est-elle félicitée, en présentant le bilan des actions

accomplies lors de la cérémonie de clôture tenue au Théâtre d'Oran en présence de nombreux enfants, parents, cadres du mouvement associatif et des secteurs partenaires à l'instar de l'environnement et de l'éducation.

Le programme : «Education citoyenne au tri sélectif à la source des déchets ménagers» a été mis en œuvre à travers les quartiers pilotes de «Sidi El-Houari», «hai «Essabah» et «Ibn Sina», en collaboration avec les associations «Santé Sidi El-Houari» (SDH), «El-Hayat ou el wouroud» et «Chougrani». En plus de la formation des éducateurs, l'opération a également permis de sensibiliser quelque 7.000 élèves à travers des ateliers pédagogiques animés au sein des établissements scolaires des trois quartiers.

Des centaines de citoyens ont été aussi sensibilisés à l'importance de la pratique du tri sélectif des déchets ménagers au cours d'autres manifestations organisées dans ce même cadre, dont des journées portes ouvertes et un forum de jeunes animé en juillet dernier sous le slogan : «Zéro déchets».

«Outre l'engouement populaire qu'elle a suscité, cette démarche a permis de mettre en évidence des talents cachés chez nombre de citoyens à l'exemple d'un groupe de femmes qui ont mis sur pied un atelier de valorisation des déchets à Sidi El-Houari», a fait savoir Mme Bereksi.

Encouragées par leurs propres enfants à assister à un atelier intitulé : «Maman trie les déchets», animé quelques mois auparavant par l'asso-

ciation «SDH», ces mères ont réussi à créer un espace de créativité transformant des pantalons usagers, des boîtes de conserve et toutes sortes de déchets en sacs à main, poupées, pots de fleurs, portestyles et autres articles.

La responsable a observé «un changement qualitatif du comportement du citoyen vis-à-vis de la gestion et la valorisation des déchets» et «une collaboration plus forte entre les acteurs locaux de l'amélioration de l'hygiène et du cadre de vie».

«L'intérêt grandissant pour le recyclage des déchets, matière inépuisable génératrice de revenus, incite à intensifier la dynamique liant les associations et la société civile afin de dupliquer l'action au niveau d'autres quartiers d'Oran», a conclu Mme Bereksi.

GENDARMERIE NATIONALE: Démantèlement d'un réseau criminel activant sur la rocade liant Dar Beida à Baba Ali

Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Baraki (Alger Est) ont démantelé récemment un réseau criminel composé de 5 individus spécialisé dans l'agression des usagers de la route et le vol sous la menace, a indiqué un communiqué des mêmes services.

Selon le communiqué, la bande criminelle activant au niveau de la rocade liant Dar El Beida à Baba Ali menaçait à l'arme blanche les usagers de cette route où ils ont agressé 5 personnes en volant leurs biens sous la menace.

Après avoir guetté les éléments de cette bande criminelle, les services de sécurité ont identifié et arrêté le chef du réseau âgé de 24 ans. La gendarmerie a également procédé à l'arrestation des autres éléments du groupe criminel, précise le communiqué.

L'opération a permis de récupérer une somme d'argent de 80.000 DA et 3 téléphones portables. Les impliqués ont été présentés aux juridictions compétentes et placés en détention pour association d'une bande de malfaiteurs et vol à l'arme blanche.

APS

AIN DEFLA La police arrête six personnes pour vol de magasins et maisons

Salim Ben

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous ses diverses formes, les éléments de la première sûreté urbaine du chef-lieu de la wilaya d'Ain Defla ont réussi à mettre la main sur six individus pour plusieurs vols qualifiés de plusieurs objets, commis dans cette ville.

Effectivement après plusieurs plaintes déposées par les victimes les éléments de la police d'Ain Defla ont arrêté un groupe de voleurs composé de six personnes, âgées de 19 à 39 ans, résident différentes municipalités de la wilaya. Ces criminels ont été impliqués dans plusieurs vols des maisons et des magasins. Les policiers ont réussi de récupérer les objets volés qui se vendaient dans le marché quotidien de la ville d'El Amria, à l'ouest du chef-lieu de la wilaya. Il s'agit des équipements spéciaux, des machines de coupe de bois et de fer, broyeur en béton armé, des portables et d'autres outils de la maçonnerie.

La BMJP a localisé les trois premiers criminels ensuite elle a réussi à capturer les trois autres, dont un était recherché par les instances judiciaires.

Après avoir terminé toutes les procédures judiciaires, les accusés ont été présentés devant le procureur de la République d'Ain Defla, qui a renvoyé le fichier au juge d'instruction, ce dernier a délivré un mandat de dépôt à leur rencontre.

S. B.

ONU Ouverture à Buenos Aires de la 4e Conférence mondiale sur l'élimination durable du travail des enfants



Les travaux de la 4e Conférence mondiale sur l'élimination durable du travail des enfants ont débuté mardi à Buenos Aires, selon un communiqué rendu public le même jour par l'ONU sur son site officiel.

Organisée par l'OIT en partenariat avec le gouvernement argentin, la conférence a pour objet d'accélérer le rythme de l'élimination du travail des enfants d'ici 2025, conformément aux engagements pris en 2015 dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD).

Etats membres, organisations régionales, partenaires sociaux, entreprises et organisations de la société civile aborderont pendant trois jours différents sujets liés au travail des enfants, au travail forcé et à l'emploi des jeunes.

Les délégués auront pour but d'identifier les scénarios possibles et les conditions permettant, en plus de l'élimination du travail des enfants en 2025, l'élimination du travail forcé en 2030 et dans ce

contexte d'atteindre le plein emploi productif et un travail décent pour les jeunes.

Le résultat final des travaux aboutira sur une déclaration («la Déclaration de Buenos Aires») qui devrait être adoptée à l'issue de la conférence jeudi.

Réunis dans la capitale argentine, les participants seront également invités à prendre publiquement l'engagement d'accomplir des actions concrètes.

A la veille de cette conférence, l'OIT a appelé à redoubler d'efforts pour «réduire le travail des enfants aux oubliettes de l'histoire», dans un rapport publié lundi.

«Nous avançons dans la bonne direction, mais nous devons le faire à un rythme beaucoup plus soutenu», a rappelé l'Organisation siégeant à Genève dans son rapport intitulé 'Mettre fin au travail des enfants d'ici à 2025 : examen des politiques et des programmes'.

L'OIT propose des politiques pour mettre fin au travail des enfants d'ici à 2025.

SELON UNE ÉTUDE Le Canadien un peu moins heureux mais toujours content au travail

Les Canadiens sont moins nombreux à trouver un bon équilibre entre le travail et la vie de famille mais demeurent en majorité satisfaits de leur emploi et de leurs conditions de travail, révèle une enquête publiée mardi.

En un peu moins de dix ans, moins de Canadiens se déclarent satisfaits de cet équilibre entre vie professionnelle et personnelle. De 78% en 2008, «la proportion des travailleurs canadiens qui étaient soit satisfaits ou très satisfaits de leur conciliation travail-vie» personnelle est passée à 68% en 2016, selon les données de l'enquête sociale générale menée par Statistique Canada.

Cette tendance «pourrait avoir des conséquences sur le mieux-être des Canadiens», estime l'institut de la statistique. Deux femmes sur trois affichent une satisfaction sur l'équilibre entre le travail et la vie à la maison, soit un peu moins que les hommes (70%).

Un Canadien sur cinq assure, dans cette enquête, «éprouver des difficultés à s'acquitter de ses responsabilités familiales en raison du temps consacré à son emploi».

Heureux ou non dans la conciliation travail-vie privée, les Canadiens sont dans une grande majorité (84%) satisfaits de leur emploi. Pour les autres, c'est «l'environnement de travail» ou «la paye trop basse» qui sont les deux principales causes d'insatisfaction.

Autre volet de l'enquête, grâce aux nouvelles technologies, «la majorité des Canadiens reconnaissent les avantages d'être connectés et estiment, à vrai dire, que la vie est meilleure», selon Statistique Canada.

RDC: Un camion tombe dans une rivière, 15 morts



La chute d'un camion dans une rivière a entraîné la mort d'au moins quinze personnes dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), a-t-on indiqué hier de sources concordantes.

Quatre personnes ont également été blessées dans la chute de ce camion sur une route nationale près d'Isiro alors qu'il revenait d'un marché, a déclaré Jean-Pierre Lola Kisanga, gouverneur de la province du Haut-Uélé, située près des frontières de la Centrafrique et du Soudan du Sud.

Les recherches se poursuivent, a-t-il ajouté, cité par l'AFP. D'autres sources ont fait état de seize blessés. Le camion est tombé alors qu'il transportait plus de 60 personnes, selon le site d'information 7sur7.cd.

L'excès de vitesse serait la cause de cet incident, affirme un responsable de la société civile locale.

Dimanche, au moins 33 passagers clandestins ont trouvé la mort lors d'un déraillement d'un train de marchandises dans la région minière du Katanga. Les 13 wagons, dont certains transportaient du carburant, ont pris feu.

RUSSIE: 6 morts dans un accident d'avion, un enfant seul survivant

Six personnes ont été tuées et un enfant a survécu dans le crash d'un petit avion qui s'est écrasé à l'atterrissage hier dans la région de Khabarovsk, en Extrême-Orient russe, ont annoncé les autorités locales.

«A 13H09 locales (03H09 GMT), le L-410 effectuant la liaison Khabarovsk-Nelkan a fait un atterrissage d'urgence à deux kilomètres de l'aérodrome et a pris feu. Il y avait deux membres d'équipage et cinq personnes à bord», a annoncé le ministère de l'Intérieur de la région de Khabarovsk dans un communi-

qué. «Six personnes ont été tuées. Un passager, un enfant de deux ans et demi, a été sorti vivant de l'épave», poursuit le communiqué.

Le village de Nelkan, où l'appareil de la compagnie Khabarovsk Airlines s'est écrasé, est situé dans une région où la voie des airs est souvent le seul moyen de transport disponible pour relier des localités très isolées. «L'enquête suit trois versions pour établir ce qui s'est passé: des conditions météorologiques défavorables, une erreur de pilotage ou d'éventuels dysfonc-

tionnements techniques» du bimoteur, a annoncé dans un communiqué le Comité d'enquête russe.

Selon les autorités locales, un hélicoptère et un avion du ministère des Situations d'urgence ont décollé de Khabarovsk, la plus grande ville à proximité du lieu du crash, pour aider les secours sur place.

L'an passé, 19 employés d'un gisement pétrolier avaient ainsi trouvé la mort dans le Grand Nord russe.

En 2015, un crash similaire avait fait 15 morts près de la ville sibérienne d'Igarka.

IRAN Le violent séisme provoque des dégâts évalués à 450 millions de dollars américains



Le séisme survenu dimanche l'Iran aurait occasionné des dégâts dont le montant atteindrait environ 450 millions de dollars américains, a rapporté mardi l'agence de presse Tasnim.

Le rapport sur les dégâts qu'ont subis les structures résidentielles, commerciales, industrielles et administratives a été remis mardi au président Hassan Rohani, a déclaré l'adjoint à la construction du bureau du gouverneur de la province de Ker-

manshah, Mojtaba Nik-Kerdar. Environ 11 000 bâtiments résidentiels de zones rurales et environ 5 000 bâtiments résidentiels de zones urbaines se sont effondrés, a dit M. Nik-Kerdar.

Les énormes travaux de restauration des structures endommagées doivent commencer immédiatement, a ajouté M. Nik-Kerdar. Pendant la visite de M. Rohani, mardi, dans les zones de la province de Ker-

manshah, Mojtaba Nik-Kerdar. Environ 11 000 bâtiments résidentiels de zones rurales et environ 5 000 bâtiments résidentiels de zones urbaines se sont effondrés, a dit M. Nik-Kerdar. Les énormes travaux de restauration des structures endommagées doivent commencer immédiatement, a ajouté M. Nik-Kerdar. Pendant la visite de M. Rohani, mardi, dans les zones de la province de Ker-

CORÉE DU SUD: Séisme de magnitude 5,4, pas de victimes dans l'immédiat

Un séisme de magnitude 5,4 a été enregistré mercredi après-midi dans le sud de la Corée du Sud, et ressenti dans l'ensemble du pays, ont annoncé les autorités locales, qui n'ont pas fait état de victimes dans l'immédiat. La secousse s'est produite selon l'agence météorologique coréenne à la profondeur relativement réduite de neuf kilomètres vers 14H30 (05H30 GMT) près de la ville in-



dustrielle de Pohang, siège de Posco, le quatrième producteur mondial d'acier. Aucune vic-

time n'était signalée dans l'immédiat. La secousse n'a pas interrompu l'activité des

réacteurs nucléaires situés dans la zone. La péninsule enregistre très peu de séismes d'importance. Mais l'activité sismique est suivie de très près au Sud car une secousse sismique est souvent le premier signe d'un essai nucléaire au Nord. Le séisme le plus fort enregistré au sud avait été une secousse d'une magnitude de 5,8 en septembre 2016 dans la ville de Gyeongju.

APS

SANTÉ

Hasbellaoui appelle les praticiens inspecteurs de santé publique à accomplir leurs missions loyalement

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a appelé hier à Alger la nouvelle promotion de praticiens inspecteurs de santé publique à «accomplir leur mission, avec abnégation et dans le respect de la loi».

Lors de la cérémonie de sortie de la deuxième promotion de praticiens inspecteurs de santé publique, M. Hasbellaoui a appelé les 167 praticiens inspecteurs composant la promotion à toujours garder à l'esprit le serment qu'il prêteront jeudi devant le juge du tribunal de Sidi M'hamed et à accomplir leur mission loyalement, avec abnégation et dans le respect de la loi». La promotion compte 125 médecins, 27 chirurgiens dentistes et 5 pharmaciens, a fait savoir le ministre.

La première promotion sortie en 2005 comptait 198 praticiens inspecteurs (120 médecins inspecteurs, 68 chirurgiens dentistes inspecteurs et 10 pharmaciens inspecteurs). Grâce à la formation qu'ils ont suivie, les praticiens inspecteurs ont «acquis de nouvelles compétences» qui leur permettront d'améliorer les prestations de soins, a soutenu le ministre. Ils seront habilités à effectuer des visites d'inspection et de contrôle dans tous les établissements de santé publics ou privés après la pro-



mulgation des décisions et conformément aux lois et réglementations en vigueur. Cette deuxième promotion prêterait serment devant le tribunal de Sidi M'hamed (Abane Ramdane) conformément

aux dispositions du décret exécutif no 10-77 du 18 février 2010 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps des praticiens médicaux inspecteurs de santé publique.

JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE Edition d'un guide national sur la femme enceinte et le diabète au cours du 1^{er} semestre de 2018

Un guide national de bonnes pratiques de la femme diabétique enceinte destiné aux praticiens dans les structures de santé de proximité sera édité au cours du 1^{er} semestre de 2018, a indiqué une responsable à la Direction de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière.

«Les services du ministère de la Santé se penchent actuellement sur l'élaboration d'un guide, premier du genre, de bonnes pratiques de la femme diabétique enceinte sous la supervision d'experts nationaux conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)», a indiqué le Dr. Nadir Djamilia au Forum d'El-Moudjahid, mardi à l'occasion de la Journée mondiale du diabète.

Elle a expliqué que ce guide d'accompagnement des femmes diabétiques enceintes en structures de santé de proximité est destiné aux pra-

ticiens au sein de ces établissements dans le cadre de la formation continue.

La parution de ce guide au cours du premier trimestre 2018 s'inscrit dans le cadre de la stratégie de promotion des soins et de la concrétisation des objectifs du développement durable 2016-2030 notamment au volet sanitaire, a souligné la sous directrice des maladies non transmissibles au ministère de la Santé.

Par ailleurs, Dr. Nadir Djamilia a indiqué que les résultats de l'étude relative à l'élaboration d'un fichier national du diabète seront annoncés début janvier 2018 lors d'une rencontre internationale. Cette étude a été supervisée par des experts nationaux et internationaux sur la base des recommandations de l'OMS, qui a préconisé une telle étude au niveau de 180 pays.

Elle a révélé, dans ce contexte, que le taux de prévalence de type 1 chez l'enfant est de 20/100.000 enfants, sou-

lignant la difficulté d'obtenir un chiffre exact des enfants diabétiques scolarisés car les parents omettent souvent de le signaler même si le ministère de la Santé a mis en place un programme spécial de dépistage et de prise en charge des différents cas.

De son côté le Dr. Hamitouché a recommandé aux femmes enceintes la vigilance, notamment à travers le dépistage précoce, la perte du poids et la pratique d'une activité sportive adaptée avec un régime et le suivi médical jusqu'à l'accouchement.

Il a mis l'accent, à ce propos, sur l'importance du dépistage systématique du diabète chez la femme enceinte au niveau des services de santé afin d'éviter les complications et les fausses couches, expliquant que la découverte du diabète chez la femme enceinte permet de prendre des mesures préventives par les services sanitaires et par la malade elle-même.

Pour sa part, le président de l'Association des diabétiques de la wilaya d'Alger, Fayçal Ouhada, a précisé que ces actions de sensibilisation ont pour objectif la prévention et l'amélioration de l'état de la femme enceinte à travers la vulgarisation des règles à suivre pour mener la grossesse à terme dans de bonnes conditions. Rappelant que le mode de vie est l'une des principales causes directes du diabète, il a mis en avant l'importance d'un régime alimentaire sain faible en sucre et en sel, de la pratique d'une activité sportive et de la perte du poids. Cette rencontre a été mise à profit pour rappeler les efforts déployés par le ministère de la Santé en matière de prise en charge du diabète, notamment à travers les campagnes de dépistage au niveau national et la mise en place des centres spécialisés en maladies chroniques ainsi que les décrets exécutifs visant la protection du consommateur.

SELON L'OMS

Face au diabète, les femmes doivent pouvoir bénéficier des soins et conseils dont elles ont besoin

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et ses partenaires dans le monde ont souligné mardi le droit des femmes à un avenir en bonne santé, à l'occasion de la Journée mondiale du diabète (14 novembre). Environ 8% des femmes dans le monde - soit 205 millions de femmes - vivent avec le diabète. Plus de la moitié d'entre elles vivent en Asie du Sud-Est et dans la zone occidentale du Pacifique.

Cette année, la Journée mondiale du diabète vise à promouvoir un accès abordable et équitable pour toutes les femmes atteintes de diabète ou à risque de diabète aux médicaments et technologies essentiels au traitement de la maladie. La Journée souligne également la nécessité pour les femmes de disposer de l'information et l'éducation dont elles ont besoin pour obtenir des résultats optimaux en matière de lutte contre le diabète et renforcer leur capacité à prévenir le diabète de type 2.

Pendant une grossesse, une glycémie élevée augmente considérablement le risque pour la santé de la mère et de l'enfant ainsi que le risque de diabète pour l'enfant à l'avenir. Près de la moitié des femmes qui meurent dans des pays à faible revenu à cause de l'hyperglycémie décèdent prématurément avant l'âge de 70 ans.

Le diabète est une cause majeure de cécité, d'insuffisance rénale, de crise cardiaque, d'accident vasculaire cérébral et d'amputation des membres inférieurs.

L'OMS recommande à tous les individus de se nourrir avec une alimentation saine, de pratiquer une activité physique et d'éviter le tabagisme afin de prévenir ou retarder le diabète de type 2.

Selon l'Organisation, le diabète peut être traité et ses conséquences évitées ou retardées par des médicaments, un dépistage régulier et un traitement des complications créées par cette maladie. Ces actions préventives font partie des recommandations émises dans le rapport mondial de l'OMS sur le diabète publié en 2016.

La Journée mondiale du diabète a été créée en 1991 par la Fédération internationale du diabète avec l'appui de l'OMS en réponse aux inquiétudes croissantes concernant la menace sanitaire grandissante que représente la glycémie élevée. L'événement est devenu une journée officielle des Nations Unies en 2006.

Un adulte sur onze dans le monde est atteint de diabète

Un adulte sur onze dans le monde (425 millions) est atteint de diabète, soit 10 millions de plus qu'en 2015, selon des chiffres publiés mardi par la Fédération Internationale du Diabète (FID) à l'occasion de la Journée mondiale consacrée à cette maladie. «Le diabète est l'une des plus grandes urgences sanitaires mondiales. Davantage d'actions sont nécessaires (...) pour réduire le fardeau économique et social» qu'il représente, juge dans un communiqué la FID, dont les chiffres portent sur les adultes de 20 à 79 ans. Elle estime que «le diabète représente 12% des dépenses de santé mondiales (727 milliards de dollars, 618 milliards d'euros)».

Le diabète, «qui est associé à un certain nombre de complications affectant les yeux, le cœur, les reins, les nerfs et les pieds», touchera quelque 629 millions de personnes en 2045, prédit la FID. Le diabète, un trouble d'assimilation des sucres par l'organisme, existe sous deux formes. Le diabète de type 2 (près de 90% des cas) correspond à une hausse prolongée du taux de sucre dans le sang, souvent associée à l'obésité et aux modes de vie (sédentarité, alimentation...). Le diabète de type 1, qui apparaît le plus souvent de manière brutale chez l'enfant ou chez le jeune adulte, est caractérisé par une production insuffisante d'insuline, une hormone secrétée par le pancréas. Selon la FID, «plus de 350 millions d'adultes courent actuellement un risque élevé de développer un diabète de type 2», soit 34 millions de plus qu'en 2015.

APS

SELON LE DR MOHAMED TALEB, MEMBRE DU COLLECTIF AUTONOME DES RÉSIDENTS DU CHU MUSTAPHA-PACHA

«Le Collectif des résidents en sciences médicales 'disposé' à discuter avec la tutelle»

Le Collectif autonome des médecins résidents algériens (CAMRA), en grève depuis lundi dans plusieurs structures hospitalières du pays, s'est dit «disposé» à discuter avec le ministère de la Santé pour trouver des solutions aux problèmes posés par le Collectif.

«Nous ne demandons pas mieux que de discuter avec les représentants du ministère de la Santé et nous sommes disposés à dialoguer», a déclaré mardi à l'APS le Dr Mohamed Taleb, membre du Col-

lectif autonome des résidents du CHU Mustapha Bacha. Les médecins résidents ont entamé ce mouvement de protestation de deux jours pour faire valoir leurs revendications concernant notamment «l'abrogation du service civil dans sa forme actuelle».

Selon le représentant du Collectif, cette mesure «a montré ses limites», ce qui nécessite l'intervention de la tutelle pour assurer un «environnement adéquat» aux praticiens dans l'exercice de leur mission.

Les grévistes exigent également «la révision du statut général du résident et l'amélioration de ses conditions de travail».

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière avait indiqué, dans un communiqué, que «les portes du dialogue sont ouvertes» et que les représentants dûment mandatés des résidents seront reçus par le ministre pour «débatte de toutes les questions relevant des prérogatives du secteur de la santé».

Manquons-nous vraiment de vitamine D ?

La vitamine D fait beaucoup parler d'elle. Et pour cause. Alors qu'on lui prête de nouvelles vertus, une étude montre que 8 Français sur 10 seraient en manque de vitamine D. Qu'en est-il vraiment ? Qui doit en prendre sous forme médicale ? Deux spécialistes répondent à nos questions.

D'où vient la vitamine D ?

Elle a deux origines : l'exposition au soleil principalement, et l'alimentation pour une moindre part. Dans la peau, elle est synthétisée sous l'effet des rayons ultraviolets (UVB). Dans notre assiette, on trouve de la vitamine D d'origine animale et végétale. Toutes ces formes sont absorbées dans l'intestin grêle grâce à des sels biliaires. La vitamine D passe ensuite dans le sang, qui la véhicule jusqu'au foie, où elle subit une première transformation, pour être disponible sous forme de réserve. Puis elle est acheminée jusqu'aux reins, qui produisent sa forme active dans notre organisme.

En produit-on tous autant ?

Tout dépend du temps passé au soleil et de l'alimentation. L'hiver on produit très peu de vitamine D. Surtout si on a la peau foncée, ce qui fait davantage écran au soleil.

Par ailleurs, les personnes âgées en fabriquent moins, la dégradent plus vite et possèdent moins de récepteurs pour la capter. Il n'est donc pas étonnant qu'elles en manquent fréquemment. Les personnes obèses, elles aussi, disposent de moins de vitamine D, car celle-ci est captée par le tissu graisseux. Enfin, il existe quelques maladies rares, souvent d'origine génétique, dans lesquelles sa formation et/ou son action sont perturbées.

Vitamine D : à quoi elle sert

La vitamine D est en fait le précurseur d'une hormone. La production de sa forme active est mise en œuvre au fur et à mesure des besoins. Son rôle principal est de favoriser l'absorption du calcium, indispensable à la minéralisation des os. C'est pourquoi les enfants qui en manquent souffrent de rachitisme. Cette maladie a disparu chez nous depuis que l'on en prescrit systématiquement aux petits sous forme de gouttes.

Les personnes âgées carencées, elles, perdent de l'os et du muscle, d'où des chutes et des fractures. Car la vitamine D permet également d'avoir de bons muscles.

Elle est, par ailleurs, impliquée dans de nombreux mécanismes cellulaires, notamment ceux de notre système immunitaire. Ces effets "extra-osseux" font l'objet de nombreuses recherches actuellement.

Pourquoi en parle-t-on davantage aujourd'hui ? Plusieurs études américaines ont montré une relation entre un taux insuffisant de vitamine D et la survenue de certains cancers (côlon, sein). Mais on se demande si on a plus qu'on a moins de vitamine D et moins de cancers ne sont pas aussi celles qui sont en meilleure santé, font plus de sport, sortent davantage... Bref, ces observations ne constituent pas encore des preuves et n'ont pas été confirmées chez nous.

D'autres études suggèrent un lien avec les infections et les maladies auto-immunes (polyarthrite, maladie de Crohn...).

Mais seule la relation avec le diabète de type 1 est assez étayée : les enfants qui ont peu de vitamine D dans leur première année ont plus de risques de développer un diabète de type 1 à l'approche de l'adolescence.



Comment savoir si on en fabrique assez ?

La seule façon de le savoir est d'effectuer un dosage sanguin. Mais, selon les experts du Groupe de recherche et d'information sur les ostéoporoses, cet examen n'est pas nécessaire chez tout le monde. Après 55-60 ans, l'insuffisance est fréquente.

Il est donc justifié de prendre de la vitamine D l'hiver sans vérifier son taux. Ce dosage devient nécessaire dans des situations particulières : après une fracture survenue lors d'un traumatisme minime, en cas de confinement ou de non-exposition au soleil...

Il faut également doser la vitamine D dans certaines maladies (des reins notamment, mais aussi en cas de traitement anti-épileptique ou de toute autre affection de longue durée)...

Pour tous les autres, pas d'incertitude. Si, durant l'été, vous vous exposez raisonnablement au soleil, normalement découverte pour la saison (visage, bras et jambes à l'air), si vous partez en vacances au soleil, vous faites assez de réserves pour avoir un taux de vitamine D suffisant pendant toute l'année.

Qui a besoin d'un apport sous forme de médicament ?

Les enfants dès la naissance et jusqu'à l'âge de 4 ans, ainsi que les femmes enceintes devant accoucher en hiver ou au printemps. Car elles ont peu pris le soleil les derniers mois de leur grossesse. Les médecins en prescrivent aussi aux femmes âgées et, de plus en plus, aux hommes après la cinquantaine qui ont une vie citadine et travaillent à l'intérieur. Il faut y ajouter les personnes alitées ou "interdites" de soleil.

Les femmes traitées pour un cancer du sein sont souvent dans ce cas. Les femmes qui portent le voile et les adolescents constamment sous leur capuche sont également concernés.

Comment se prend-elle ?

On trouve de la vitamine D à petites doses dans certains compléments alimentaires. Mais si l'on a vraiment besoin d'une supplémentation, cela ne suffit pas. Mieux vaut de toute façon suivre une prescription médicale, car il ne faut pas en prendre trop non plus.

Gouttes, ampoules, doses quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles... toutes les formes se valent ! Seule la prise annuelle n'est pas conseillée. Le traitement d'entretien le plus prescrit est une ampoule à 100 000 unités internationales (UI) tous les trois mois pendant l'hiver. Notre système de réserve permet de la stocker. Il est préférable de prendre la vitamine D au cours d'un repas plutôt qu'à jeun.

Un excès de vitamine D peut-il être néfaste ?

Il pourrait entraîner des accidents cardiovasculaires (infarctus), de l'hypertension et des problèmes rénaux (calculs). C'est pourquoi il n'est pas question de prendre de la vitamine D si on n'en manque pas. La dose à partir de laquelle il existe un risque d'effets gênants est toutefois mal connue.

Et des essais sont en cours pour voir si dans certains cas (polyarthrite rhumatoïde notamment), la prise de vitamine D à une dose un peu supérieure à celle habituellement conseillée ne pourrait pas être intéressante et... bien tolérée.

Et chez les enfants ?

L'Assaps (Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé) a signalé ces derniers temps quelques rares malades survenus chez des nourrissons prématurés ayant pris de la vitamine D (Uvestérol D®). Ce n'est pas le produit qui est en cause, mais son mode d'administration.

Pour bien assimiler la vitamine D, un bébé doit la prendre en position assise. Le mieux est de la diluer dans un peu d'eau ou de lait. Puis de l'administrer dans une cuillère, une tétine ou un biberon de faible volume (pour qu'elle ne reste pas au fond s'il ne le termine pas).

Rappelons qu'un apport systématique, depuis 1963, a fait quasiment disparaître le rachitisme par carence en vitamine D chez les nourrissons en France.

Quels besoins selon les âges ?

Il s'agit de la dose quotidienne dont on doit disposer (en puisant dans sa réserve). Il n'est pas question d'ingérer cette quantité chaque jour :

- Jusqu'à 4 ans : 20 µg/j (microgrammes par jour)
- De 4 à 75 ans : 10 à 15 µg/j
- Après 75 ans : 20 µg/j

Quels sont les taux satisfaisants ?

Le dosage sanguin évalue le taux de la vitamine D de réserve (25-hydroxyvitamine D).

- Moins de 10 ng/l (nanogrammes par litre) : c'est très insuffisant. Une supplémentation est indispensable.

- Entre 10 et 20 ng/l : c'est faible. Une supplémentation est conseillée.

Vitamine D : qu'est-ce qu'on risque si on est carencée ?

On sait combien la vitamine D est précieuse pour la bonne santé de nos os. Mais de nombreuses études récentes nous apprennent qu'une carence en vitamine D peut avoir bien d'autres conséquences sur notre santé.

Une carence augmente le risque de dépression...

Selon une étude publiée dans le *British Journal of psychiatry*, les personnes qui ont un faible taux de vitamine D dans le sang sont deux fois plus susceptibles de souffrir de dépression que celles qui ont un taux plus élevé. La raison se trouve dans l'hippocampe, cette petite zone du cerveau impliquée dans la régulation de l'humeur. L'hippocampe possède des récepteurs de vitamine D. Une carence l'empêcherait donc de fonctionner normalement et augmenterait le risque de dépression.

... d'hypertension...

Selon une étude britannique, une carence en vitamine D expliquerait pourquoi certaines femmes souffrent d'hypertension artérielle, un des risques majeurs de maladie cardiovasculaire. Mieux, pour ces femmes, il semblerait qu'une supplémentation en vitamine D, leur permettrait de se passer de médicaments antihypertenseurs.

...de cancer...

Selon une étude de l'Inserm, le risque de cancer du sein baisserait de 25% pour les femmes ayant un niveau de concentration sérique de vitamine D élevé. Selon les chercheurs associés à l'Institut Gustave Roussy, les femmes avec les taux de vitamine D les plus élevés (à savoir plus de 71 pg/l) auraient un risque de cancer du sein divisé par quatre par rapport aux femmes ayant les taux de vitamine D les plus faibles (inférieurs à 20 pg/l). Chez les hommes, une carence en vitamine D augmente le risque de cancer du côlon. Selon les chercheurs de l'Imperial college de Londres, les hommes ayant un important taux de vitamine D dans leur sang auraient quasiment deux fois moins de risques de développer un cancer de l'intestin que ceux ayant un taux moins élevé. En outre, les hommes qui ont un taux de vitamine D plus élevé affichent aussi un taux de testostérone plus élevé. A bon entendeur...

...de fibrome utérin

Une étude du ministère de la Santé américain publiée dans la revue *Epidemiology* montre que, chez les femmes de plus de 35 ans, une trop grande carence en vitamine D peut accroître le risque de fibrome utérin : des tumeurs bénignes qui se développent sur la paroi de l'utérus et qui peuvent causer douleurs et saignements. Selon cette étude, les femmes ayant un niveau suffisant de vitamine D ont un risque réduit de 32% de développer des fibromes utérins par rapport à celles qui sont carencées.

CANCER : UNE CHERCHEUSE DÉCOUVRE UNE MOLÉCULE CAPABLE DE TUER LES TUMEURS

Une chercheuse grenobloise a découvert une molécule capable de stopper la prolifération des tumeurs et de détruire leurs vaisseaux. Suite aux essais concluants sur des souris, elle lance un appel aux dons pour pouvoir tester la molécule sur l'homme.

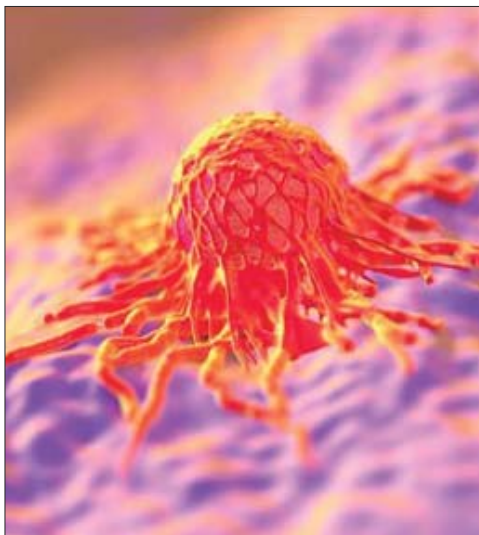
Tout a commencé en 2008, lorsqu'Aurélié Juhem, alors jeune chercheuse en thèse découvre une molécule anticancéreuse appelée ET-D5. Pour pouvoir étudier de plus près ses caractéristiques et son effet sur les tumeurs, la chercheuse crée en 2010 la start-up Ecrins Therapeutics, un laboratoire de recherche grenoblois.

« Cette molécule a la capacité de stopper la division et la prolifération des cellules tumorales », explique Aurélié Juhem à l'AFP. « Elle peut aussi détruire les vaisseaux qui se sont formés et qui alimentent la tumeur », ajoute la chercheuse. En d'autres termes, la biologiste aurait trouvé une molécule capable de tuer les tumeurs, sans endommager les organes environnants. Les premiers tests qu'elle a effectués sur des souris atteintes de cancer de la thyroïde et du poulmon ont été plus qu'encourageants : non seulement la molécule arrête la prolifération tumorale, mais elle s'attaque aux néo-vaisseaux qui irriguent la tumeur. Or, ce sont ces néo-vaisseaux qui alimentent les cellules cancéreuses, facilitant leur croissance mais aussi la circulation de métastases, qui mènent à un cancer généralisé. Grâce à ses différentes propriétés, la molécule ET-D5 couperait les vives de la tumeur, qui serait donc considérablement affaiblie. Pour autant, les résultats des tests effectués sur les souris n'ont pas encore été publiés « pour des raisons de concurrence », précise la chercheuse.

Un appel aux dons pour tester la molécule chez l'homme

Mais pour passer à l'étape supérieure, c'est-à-dire à un essai clinique sur l'homme, la jeune femme et son laboratoire se sont lancés à la recherche d'un financement de 500 000 euros, par le biais d'une plateforme de « crowdfunding », ou financement participatif (wiseed). C'est en effet le montant nécessaire pour effectuer la phase de tests réglementaires toxicologiques, qui indiquera si la molécule est néfaste pour l'homme.

Si le financement est obtenu et si la molécule



est inoffensive, les essais cliniques sur des humains pourraient débuter début 2016, sur des patients du centre anticancéreux Léon-Bérard de Lyon. « Les volontaires prendront cette molécule sous forme de cachets », précise Aurélié Juhem. « Ce sera de la chimiothérapie par voie orale, quelque chose d'innovant

qui viendra compléter tout l'arsenal thérapeutique existant. Seules les personnes malades pourront essayer ce nouveau traitement. »

Si ces tests sont concluants, le brevet pourra ensuite être vendu à un laboratoire pharmaceutique en vue d'une commercialisation à grande échelle.

LES MICROBES PRÉSENTS DANS LE MÉTRO SONT-ILS DANGEREUX ?

Plusieurs centaines de bactéries et de microbes vivent dans le métro mais la plupart sont inoffensifs, selon une étude américaine publiée le 3 février 2015. Après dix-huit mois de recherches dans le métro new-yorkais (USA), chercheurs, étudiants et bénévoles de l'université Weill Cornell à New York, ont recensé dans une étude, 637 espèces de bactéries, dont une minorité est pathogène. Parmi les échantillons d'ADN de microbes récoltés, les scientifiques ont identifié 57 % d'organismes non pathogènes et 31 % avec de faibles risques de maladies, mais uniquement chez les personnes présentant un système immunitaire affaibli. Ils ont, par exemple, recensé quelques germes à l'origine de la peste bubonique, l'anthrax, la méningite, des troubles de l'estomac et des infections résistantes aux antibiotiques.

Une majorité de microbes inoffensifs

Les chercheurs ont également trouvé des bactéries qui digèrent les produits chi-

miques ou les déchets toxiques. La majorité de ces microbes ne présentent pas de danger pour la santé. C'est d'ailleurs le premier constat des universitaires : « pas besoin d'éviter le métro, ou de mettre des gants ». Ces microbes sont juste des co-habitants de toute ville et infrastructure urbaine. Les bactéries pathogènes ne sont pas présentes en quantité suffisante pour constituer un risque pour la santé humaine », a insisté le principal auteur de l'étude, Christopher Mason.

Soyez tout de même vigilants dans le métro

Rappelons toutefois que cette étude ne se penche que sur l'ADN des microbes, elle ne tient pas compte des virus à ADN (sans ADN), souvent responsables de maladies comme la grippe saisonnière ou même Ebola.

En cas de plaie ouverte, protégez-vous à l'aide d'un pansement et lavez fréquemment vos mains pour éviter une contamination par le virus de la grippe ou de la gastroentérite.



RD CONGO: Les autorités préviennent contre tout rassemblement de l'opposition qui se livre à des «actes d'incitation au soulèvement»



Les autorités congolaises ont prévenu hier qu'elles disperseraient toute manifestation alors que l'opposition et des mouvements citoyens tentaient de mobiliser la population contre le calendrier électoral qui prolonge de fait de plus d'un an le mandat du président Joseph Kabila.

Le gouvernement a dénoncé «une frange de l'opposition qui se livre à des actes d'incitation au soulèvement populaire essentiellement dans certains quartiers de Kinshasa, de Lubumbashi et de Goma» dans un compte-rendu d'une réunion du Conseil des ministres mardi soir.

«Le gouverneur nous a donné l'ordre de disperser toutes les manifestations.

Tout attroupement de plus de cinq personnes sera dispersé», a prévenu mardi le chef de la police de Kinshasa Sylvano Kasongo.

Un des organisateurs de la journée de mercredi, le mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha) a dénoncé une «répression programmée».

La Mission des Nations unies au Congo (Monusco) avait mardi «exhorté les autorités congolaises à respecter les libertés fondamentales», «dont la liberté de réunion et de manifestation».

«La Monusco rappelle également aux citoyens que le droit de manifester implique de s'abstenir de recourir à la violence sous toutes ses formes», ajoutait la force onusienne.

Publié le 5 novembre, le calendrier électoral prévoit des élections le 23 décembre 2018.

Au pouvoir depuis 2001, élu deux fois en 2006 et 2011, M. Kabila ne peut plus se présenter et son mandat a pris fin le 20 décembre 2016 selon l'actuelle Constitution. Un accord pouvoir-opposition du 31 décembre 2016 prévoyait déjà l'organisation de la présidentielle au plus tard en décembre 2017.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Sahara occidental : Le représentant du Polisario en Russie dénonce «l'obstination du Maroc»

Le peuple sahraoui est «déterminé à poursuivre sa lutte pour son indépendance, si l'occupant marocain continue à faire fi des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU qui affirment le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination», a indiqué hier à Moscou le représentant du Front Polisario en Russie.



Dans une déclaration publiée à l'occasion du 42^e anniversaire de la signature des accords tripartites de Madrid (14 novembre 1975) qu'il a qualifiés d'«odieux» pour avoir «consacré l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc», M. Mohamed Fadel Ali Salem a dénoncé «l'obstination des autorités marocaines à poursuivre leur politique d'oppression et de déni flagrant de la légalité internationale».

«Si les Nations unies ne peuvent contraindre le Maroc à respecter les principes du droit international, le peuple sahraoui reste, quand à lui, déterminé à poursuivre sa lutte pour l'indépendance», a indiqué M. Mohamed Fadel qui a rappelé que le 6 septembre 1991, soit après 16 années de guerre, un traité de paix avait été signé entre le Polisario et le Maroc sous les auspices des Nations unies qui ont institué une Mission des Na-

tions Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO).

«L'occupant marocain continue cependant de tourner le dos à toutes les résolutions des Nations unies qui soulignent notamment le droit du peuple sahraoui à déterminer son propre destin à travers un référendum» a ajouté M. Mohamed Fadel Ali Salem, soulignant que le Front Polisario réitère toutefois «sa volonté à coo-

pérer avec les efforts internationaux visant à la décolonisation du Sahara occidental, conformément à la charte et aux résolutions des Nations unies et de l'Union africaine».

Par ailleurs, le représentant sahraoui en Russie a fait remarquer que l'adhésion du Maroc à l'Union africaine (UA) a eu lieu conformément aux dispositions de l'Acte constitutif de l'UA, notamment celles relatives au respect des frontières établies depuis l'indépendance et au respect et à la défense des pays membres de l'organisation africaine, y compris la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en tant que membre fondateur à part entière.

M. Mohamed Fadel Ali Salem a enfin exprimé l'espoir de voir le Maroc «faire preuve de sagesse et revenir à la légitimité internationale en vue de trouver un règlement à la question sahraouie qui reste la dernière colonie en Afrique».

FRANCE-SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Un collectif international d'avocats interpelle le PM français sur les conditions de détention «alarmantes» des prisonniers sahraouis

Un collectif international de 17 avocats a interpellé mercredi le Premier ministre français Edouard Philippe ainsi que ses ministres, à la veille de son déplacement au Maroc, sur les conditions de détention «alarmantes» des prisonniers politiques sahraouis.

Dans un appel publié par *L'Humanité*, les avocats français, belges, espagnols, italiens et allemands, ont indiqué, à l'occasion de la tenue aujourd'hui et demain à Rabat de la 13^e édition de la Haute commission mixte, que l'état de santé de plusieurs des prisonniers politiques sahraouis détenus au Maroc est «très préoccupant», parce qu'ils ne reçoivent plus, selon eux, les traitements médicaux adaptés à leurs pathologies.

Ils lui demandent à cet effet d'évoquer, au cours de sa visite, la situation des droits de l'Homme au Maroc, qui «ne saurait être décollée de toute coopération diplomatique et économique», et de rappeler au royaume du Maroc «l'impérieuse nécessité d'accorder aux prisonniers politiques sahraouis, un traitement digne et respectueux des droits de l'Homme, de les préserver de toute forme de torture et de traitements inhumains, et de leur assurer un accès effectif aux traitements médicaux indispensables à leur survie».

«Condamner des êtres humains à une vie d'emprisonnement est une sentence suffisamment lourde.

Tout autre traitement inhumain et

dégradant, et toute mise en danger de la vie des détenus, sont indignes des principes que notre pays entend défendre à travers le monde», ont-ils affirmé.

Le collectif international des avocats a indiqué que les prisonniers «sont aujourd'hui encore soumis à de traitements inhumains et dégradants de la part des geôliers marocains», précisant que plusieurs d'entre eux sont détenus avec des prisonniers violents et craignent pour leurs vies.

Les avocats ont rappelé que le Maroc a été condamné par le comité contre la torture de l'ONU pour avoir torturé et condamné sur la base d'aveux obtenus sous la torture Naama Asfari, l'un des dix-neuf prisonniers.

SOUDAN: Une humanitaire suisse enlevée au Darfour libérée

Une humanitaire suisse enlevée début octobre au Darfour, région de l'ouest du Soudan en conflit, a été libérée par les forces de sécurité lors d'une opération nocturne, a annoncé hier un responsable soudanais.

La Suisse, qui a vécu au Soudan pendant plusieurs années, avait été «enlevée par des hommes armés non identifiés près de son domicile, dans le centre de recherche agricole» à Al-Facher, avait précisé l'ONU le 8 octobre.

«Elle est saine et sauve», a précisé le gouverneur du Darfour-Nord, Mohamed Barima.

Selon une source de sécurité à Khartoum, l'humanitaire suisse doit arriver dans la capitale soudanaise dans la journée.

Le ministère suisse des Affaires étrangères avait signalé être «au courant du cas d'une Suisse kidnappée au Soudan», ajoutant que des représentants helvétiques étaient «en contact avec les autorités locales».

Elle ne «faisait pas partie du personnel de l'ONU mais était engagée dans une série de collaboration avec les activités» onusiennes, avait de son côté indiqué Marta Ruedas, coordinatrice humanitaire des Nations unies



pour le Soudan. D'après des informations relayées sur les réseaux sociaux, la Suisse travaillait pour une ONG suisse aidant des enfants. Plusieurs humanitaires soudanais

et étrangers ont été enlevés ces dernières années au Darfour, mais il s'agissait du premier enlèvement depuis que l'ONU a commencé en juin à réduire son contingent de Casques bleus dans cette vaste région en proie à un conflit meurtrier depuis plus d'une décennie.

Le Conseil de sécurité des Nations unies doit se réunir mercredi pour évaluer l'impact de cette diminution d'effectif de 30% des forces constituant la mission conjointe ONU-Union africaine au Darfour (Minuad), mesure prise malgré les réticences des organisations de défense des droits de l'Homme.

Cet enlèvement est également intervenu en dépit de l'affirmation par les autorités soudanaises que la sécurité avait été pleinement rétablie au Darfour.

Le conflit a débuté dans cette région en 2003 lorsque des insurgés issus de minorités ethniques, s'estimant marginalisés, ont pris les armes contre le pouvoir de Khartoum, aux mains de la majorité arabe.

Il a fait près de 300.000 morts tandis que 2,5 millions de personnes ont été déplacées, selon l'ONU.

IRAK: Le combat se poursuit pour l'éradication de Daech et le lancement d'un dialogue national sur le Kurdistan

Le gouvernement irakien continue son combat sur le terrain sur deux fronts: une offensive pour libérer des villages et des zones contrôlées par Daech et une possibilité de lancer un dialogue national entre Baghdad et Erbil pour interdire la sécession de la région autonome du Kurdistan afin de préserver l'unité de l'Irak.

Les forces militaires irakiennes ont lancé une offensive visant à reprendre aux éléments du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) la ville de Rawa leur dernier bastion sur le territoire irakien, situé près de la frontière syrienne.

Les unités militaires et la milice populaire ont pris le contrôle -après une opération à grande échelle- de la région de Roumana.

L'armée irakienne a auparavant repris le contrôle total de la ville d'Al-Qaim, située dans la zone frontière syro-irakienne.

Guerre contre Daech, l'Irak perd plus de 100 mds de dollars

Outres les graves pertes humaines et culturelles, la guerre contre Daech a infligé à l'Irak une centaine de milliards de dollars de pertes économiques.

Il faudra «plus de cent milliards de dollars» pour reconstruire l'Irak des suites des dégâts causés par le groupe terroriste Daech au cours des trois années d'occupation de pans entiers du pays par les terroristes, selon le Premier ministre irakien Haider al-Abadi.

«Et il ne s'agit là que des dégâts infligés à l'économie et aux infrastructures», a-t-il ajouté.

L'Ei s'était emparé en 2014 de près d'un tiers du territoire irakien, au nord et à l'ouest de Baghdad.

Il s'est livré à «un nettoyage culturel» en rasant une partie des vestiges de la



Mésopotamie antique, selon l'ONU.

A Mossoul, deuxième ville du pays, les terroristes ont saccagé des trésors pré-islamiques, dynamité l'émblématique mosquée al-Nouri et son minaret penché du XIIe siècle ou mis le feu à la principale bibliothèque.

Les combats pour chasser l'Ei ont détruit une grande partie des villes qu'il occupait et le coût total pour la reconstruction en Irak a été estimé entre 700 et 1.000 milliards de dollars, selon les autorités irakiennes.

Le Kurdistan accepte l'interdiction de proclamer son indépendance

Le gouvernement régional du Kurdistan irakien a annoncé, mardi, qu'il respectera la décision de la justice fédérale irakienne sur l'unité de l'Irak et l'interdiction de la sécession de la région autonome.

Un peu moins de deux mois après le référendum sur l'indépendance du Kurdistan, le gouvernement régional du Kurdistan irakien (GRK) a annoncé qu'il respecterait la décision de la justice fédérale irakienne interdisant la sécession de la région autonome.

«Nous avons toujours insisté sur la recherche de solutions aux conflits entre les autorités fédérales et la région du Kurdistan par des moyens constitutionnels et légaux, et sur notre position connue qui accueille toutes les

initiatives pertinentes (...), en ce qui concerne le règlement des différends sur la base de la Constitution, nous respectons l'interprétation de la Cour suprême fédérale du premier article de la Constitution irakienne», déclare le GRK dans un communiqué.

Et d'ajouter : «Nous pensons que cette décision doit devenir le point de départ d'un dialogue national ouvert entre Erbil et Baghdad pour résoudre tous les différends.» La Cour fédérale suprême a estimé, le 6 novembre dernier, qu'aucune région ou province ne pouvait faire sécession.

Elle avait été saisie par le gouvernement central qui lui demandait de mettre fin à une «interprétation erronée» de la Constitution et de réaffirmer l'unité de l'Irak.

Le 25 septembre dernier, le leader kurde Massoud Barzani avait organisé un référendum d'indépendance.

Ce vote avait déclenché une crise sans précédent entre Erbil et Baghdad.

Aussitôt après les résultats, le gouvernement central irakien avait envoyé ses troupes reprendre le contrôle de toutes les zones situées hors de la région autonome, comme Kirkouk, et dont les combattants kurdes avaient pris le contrôle depuis 2003.

En quelques jours, la quasi-totalité de ces territoires sont repassés aux mains de Baghdad.

ONU La Conférence des ministres de la Défense sur le maintien de la paix de l'ONU débute à Vancouver

L'édition 2017 de la Conférence des ministres de la Défense sur le maintien de la paix des Nations Unies a débuté mardi à Vancouver, avec la participation de plus de 500 délégués envoyés par plus de 80 pays et organisations internationales, comme l'Union africaine, l'Union européenne, l'OTAN ou l'Organisation internationale de la Francophonie.

Cette conférence aura pour but de discuter des améliorations pouvant être apportées aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, et d'essayer d'obtenir de nouveaux engagements de la part des Etats membres.

Plusieurs débats décisifs auront lieu au cours de cette réunion de deux jours.

Les discussions porteront principalement sur quatre thèmes :

1) L'intégration des questions d'égalité entre les sexes dans les missions de maintien de la paix : comment donner plus de pouvoir aux femmes, et comment prendre davantage en compte les questions d'égalités hommes-femmes dans tous les aspects du maintien de la paix, afin de parvenir à de meilleurs résultats sur le terrain.

2) L'innovation en matière de formation et de construction des capacités : comment renforcer les partenariats entre l'ONU, les pays qui fournissent des troupes ou des contingents policiers, et les divers autres acteurs, afin d'améliorer les résultats des opérations de maintien de la paix.

3) La protection des personnes vulnérables : comment garantir que les stratégies définies à haut niveau soient conformes aux réalités de terrain, en mesurant le succès des opérations de maintien de la paix de l'ONU à leur impact concret sur les populations qu'elles cherchent à protéger.

4) L'alerte précoce et le déploiement rapide : comment mieux identifier et analyser les conflits émergents, tout en s'assurant que les principaux décideurs sont informés à temps, de manière à pouvoir planifier plus rapidement leur réponse aux événements.

Au cours de la conférence, les Etats membres prendront en outre de nouveaux engagements, afin de répondre aux exigences de l'ONU sur le renforcement des capacités de déploiement rapide en 2017-2018.

DIPLOMATIE Macron souhaite que Saad Hariri puisse retourner au Liban

Le chef de l'Etat français, Emmanuel Macron a «réitéré son souhait que Saad Hariri puisse se rendre au Liban comme il l'a annoncé», a déclaré mardi soir la présidence française.

M. Macron s'exprimait au cours d'un entretien mardi avec le ministre libanais Affaires étrangères, Gebran Bassil, qui a quant à lui «remercié la France pour son soutien au peuple libanais et son rôle actif dans la crise».

M. Bassil a en outre «insisté sur la nécessité que Saad Hariri puisse se rendre à Beyrouth dans les tout prochains jours pour officialiser sa démission, s'il le souhaite».

Déjà, mardi après-midi le Premier ministre Edouard Philippe avait dit devant l'Assemblée nationale, la chambre basse du Parlement, que Saad Hariri devait pouvoir «retourner librement» dans son pays «pour clarifier sa situation conformément à la Constitution libanaise».

La démission surprise de Saad Hariri de son poste de Premier ministre a ouvert «une période d'incertitude qu'il faut clore rapidement», avait ajouté M. Philippe.

Saad Hariri a annoncé sa démission le 4 novembre d'Arabie saoudite.

TERRORISME : Le nombre des morts en recul en 2016, davantage de pays touchés

Le nombre des personnes tuées dans des attaques terroristes a baissé en 2016 mais davantage de pays ont été affectés, selon l'Indice du terrorisme mondial (GTI) rendu public hier.

«Le principal constat positif est le recul global du nombre des victimes d'attaques terroristes», avec 25.673 morts, soit un recul de 22% par rapport à l'année 2014, qui fut particulièrement meurtrière, selon ce rapport réalisé depuis cinq ans par le Centre de recherche australien Institute for Economics and Peace (IEP), mais diffusé à partir de Londres.

Le nombre des personnes tuées a «significativement» reculé dans quatre des cinq pays les plus touchés, à savoir la Syrie, le Pakistan, l'Afghanistan et le Nigeria.

Ce dernier pays a connu un recul de 80% de ce chiffre



en 2016. En revanche, l'Irak a continué de payer le prix fort en raison de la multiplication des attaques contre des civils par le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), en perte de vitesse sur le terrain. 9.765 morts liées au terrorisme y ont été recensées en 2016, soit 38% du total.

Si le nombre des personnes tuées globalement reculé, «d'autres tendances sont inquiétantes», estime le GTI, qui cite le fait que

«davantage de pays ont enregistré au moins un mort à cause du terrorisme».

Il y a eu des morts dans 77 d'entre eux en 2016 contre 65 en 2015. Et les deux tiers des Etats étudiés, soit 106, ont essuyé au moins une attaque terroriste.

Les auteurs du rapport s'inquiètent aussi de la possibilité de voir «des éléments et des chefs de l'Ei quitter l'Irak et la Syrie pour rejoindre de nouvelles déclinaisons extrémistes de l'Ei ou

des groupes affiliés dans d'autres pays».

En Afghanistan, la situation est «plus complexe», selon le GTI.

Alors que les talibans ont réduit le recours aux actions terroristes, en particulier contre les civils, ils sont responsables de près de 18.000 morts en 2016 au cours d'affrontements militaires, soit le plus lourd bilan depuis le début de la guerre en 2001, écrivent-ils.

Ce «groupe a étendu son contrôle territorial direct» et en avril 2017 il contrôlait 11% de l'Afghanistan.

L'Indice GTI, créé en 2012 et qui utilise des informations regroupées par la Global terrorism database, une base de données de l'université américaine du Maryland, permet de mesurer l'évolution des attaques terroristes dans 163 pays depuis 2000.

CLIMAT :

Gare aux conséquences de la «géo-ingénierie» solaire

Une étude parue mardi prévient qu'injecter des milliards de particules réfléchissantes dans la stratosphère pourrait peut-être contribuer à refroidir la terre en surchauffe, mais devrait aussi affecter l'intensité des tempêtes tropicales.



Si ces aérosols étaient dispersés dans l'hémisphère nord, les ouragans frappant l'Atlantique nord seraient moins nombreux et moins intenses, mais si les particules venaient de l'hémisphère sud, ils seraient renforcés, indique l'étude publiée dans Nature Communications.

Le Sahel pourrait aussi être le théâtre de sécheresses accrues, ajoutent les chercheurs du Met Office, qui ont étudié l'impact de ces techniques sur l'océan et l'atmosphère.

La communauté internationale s'est fixé comme objectif de limiter le réchauffement sous 2 C par rapport à la Révolution industrielle.

Mais les efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'origine de cette situation restent encore insuffisants, conduisant certains scientifiques à imaginer des «solutions miracles» pour contrôler le thermomètre.

Le contrôle des radiations solaires figure parmi ces propositions de «géo-ingénierie»: l'idée est d'empêcher une partie des rayons solaires de toucher la Terre, en dispersant des particules réfléchissantes permettant de les renvoyer dans l'espace.

Des expérimentations à petite échelle sont prévues fin 2018 en Arizona. De précédentes recherches ont déjà mis

en garde contre des conséquences potentielles de ce type d'actions sur les régimes de précipitations et notamment les moussons. Elles soulignent aussi le risque d'un «choc»: un réchauffement soudain si le système venait à défaillir.

Dans leur étude, les chercheurs appellent à la «rapide mise en oeuvre d'une réglementation internationale, afin de contrôler le déploiement à grande échelle de la «géo-ingénierie solaire». La décision unilatérale d'un pays de déployer ce type de technique «peut avoir des impacts potentiellement dévastateurs sur d'autres régions», ajoutent-ils.

ÉTATS-UNIS

La capsule de ravitaillement Cygnus est arrivée à l'ISS



L'agence spatiale américaine (Nasa) a confirmé que la capsule non-habité Cygnus de la firme américaine Orbital ATK est arrivée mardi matin à la Station spatiale internationale (ISS) après son lancement dimanche de Virginie.

L'astronaute italien Paolo Nespoli, de l'Agence spatiale européenne (ESA), et son collègue de la Nasa, Randy Bresnik, ont capturé Cygnus à l'aide du bras télémanipulateur de la station à 10h04 GMT avant de l'amarrer sur le module américain Unity qui fait face à la Terre.

Il s'agit de la huitième mission d'approvisionnement d'Orbital, à l'avant-poste spatial dans le cadre d'un contrat de 1,9 milliard de dollars avec la Nasa.

Cygnus livre 3,3 tonnes d'aliments, de fournitures, d'équipements et de matériels pour des expériences scientifiques, y compris pour tester la façon dont les bactéries se développent en microgravité. Cela devrait permettre de détermi-

ner la quantité minimum d'antibiotiques nécessaires pour les neutraliser.

«La résistance microbienne aux antibiotiques pourrait présenter un risque pour les astronautes dans l'espace où leur système immunitaire est affaibli», a expliqué la Nasa. «Les chercheurs pensent que les résultats de ces expériences devraient aider à concevoir des antibiotiques efficaces pour protéger les astronautes lors de missions de longue durée dans l'espace», a poursuivi l'agence américaine. Une fois vidée de sa cargaison, la capsule sera chargée de déchets.

Elle sera désamarrée en décembre et plongera dans l'atmosphère, se désintégrant au-dessus de l'océan Pacifique.

Avant cela la capsule déploiera 14 mini-satellites de type «Cubesat».

L'équipage actuel de l'ISS se compose de six astronautes: trois Américains, un Italien et deux Russes.

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT
NIF : 000116001715484

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 04/IDG/ONA/2017

L'Office National de l'Assainissement, lance un avis d'appel d'offres national restreint, portant : Souscription de plusieurs Polices d'Assurances 2018/2019/2020, en vue de retenir une compagnie d'assurance avec une qualification et une expérience en la matière.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

L'Avis d'Appel d'Offres est destiné aux sociétés d'assurances remplissant les deux conditions suivantes :

- 1- Détentrices d'un agrément d'assureur délivré par l'autorité compétence, les intermédiaires d'assurances en sont formellement exclus.
- 2- Avoir réalisé des prestations à un client ayant des démembrements, repartis sur l'ensemble du territoire national, en couverture des risques, attesté par une note de couverture ou une attestation de bonne exécution dûment signées.

Si l'une de ces deux conditions n'est satisfaite par le soumissionnaire, son offre sera rejetée. Le cahier des charges pourra être retiré dès la parution du présent avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux, auprès du bureau des marchés de l'Office National de l'Assainissement Sis :

O.N.A DIRECTION GÉNÉRALE.

Carrefour Sidi Arcine-Route de Baraki-Alger.Tél /
Fax : 021 76.20.34 / 021 76.20.40

Le retrait du dossier d'Appel d'offres se fera sur présentation d'un reçu de virement d'un montant de dix mille (10 000.00 DA) au compte N° 003-00638-300-531-3000-38, ouvert auprès de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural-Agence Birkhadem.

Les offres accompagnées des pièces exigées par le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée.

CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION

les offres doivent comporter un dossier de Candidature, une offre Technique et une offre Financière.

1-Le dossier de Candidature contient :

- I. La déclaration de candidature signée et datée
- II. La déclaration de probité signée et datée;
- III. Les statuts pour les sociétés ;
- IV. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- V. Copie de l'agrément de la Compagnie soumissionnaire ;
- VI. Casier judiciaire du Gérant de la société valide ;
- VII. Attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'exercice 2016 ;
- VIII. La copie de l'extrait du registre de commerce ;
- IX. Le numéro d'identification fiscale (NIF) ;
- X. Extrait de rôle ;
- XI. Attestation de Mise à jour délivrée par les organismes de sécurité sociale (CASNOS-CNAS) ;
- XII. Les copies des bilans financiers des trois (03) dernières années certifiés par un commissaire aux comptes; pour les Soumissionnaires ayant moins de trois (03) années d'existence, le bilan du (des) dernier(s) exercice(s) certifié(s) par un commissaire aux comptes ;
- XIII. Copie de l'attestation de solvabilité bancaire de l'année en cours
- XIV. Tous les documents se rapportant aux références professionnelles appuyées d'attestations de bonne exécution délivrées par les clients de configuration similaire à l'ONA.
- XV. Chiffres d'affaires des trois (03) dernières années;
- XVI. Implantation géographique du réseau Directe dans chaque wilaya ;
- XVII. Engagement écrit du soumissionnaire à respecter, toutes branches d'assurance confondues, le délai d'indemnisation proposé

2-L'offre Technique contient :

- Une déclaration à souscrire signée et datée;
- Le cahier des charges paraphé sur toutes les pages, avec la mention manuscrite « lu et accepté » ; avec signature sur la dernière page

3-L'offre Financière contient:

- La Lettre de Soumission datée et signée ;
- La Lettre d'Engagement
- Le Tableau des Garanties et des Primes ;
- Le Bordereau Récapitulatif des Primes.

PRÉSENTATION DES OFFRES

Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres dans trois enveloppes séparées : « dossier de Candidature », « offre Technique » et « offre Financière » en trois exemplaires, un originale et deux autres copies. Ces enveloppes sont mises dans une quatrième enveloppe cachetée, fermée et anonyme, comportant la mention ci après :

OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT

O.N.A

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 04/IDG/ONA/2017

Soumission « A NE PAS OUVRIR, que par la commission d'ouverture des plis »

Le délai accordé aux soumissionnaires pour la préparation des offres est de 21 jours à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux ou sur le BOMOP.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres, correspond au dernier jour du délai de préparation des offres, à compter de la première parution de cette annonce sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP, à 11 heures.

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après :

OFFICE NATIONAL D'ASSAINISSEMENT « O.N.A »

Bureau des Marchés

CARREFOUR SIDI ARCINE ROUTE, DE BARAKI - ALGER ALGER

N°TELEPHONE : 021.76.20.34/35/36/N°FAX :021.76.20.34

Le jour de l'ouverture des plis des dossiers de candidatures, correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à 11h00 en présence des soumissionnaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de quatre vingt dix jours (90) jours à compter de la date de l'ouverture des plis.

ALGÉRIE - RUSSIE

Le ministre de la Culture et l'ambassadeur russe saluent l'évolution des relations d'amitié algéro-russes

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, et l'ambassadeur russe à Alger, Igor Beliaev ont salué «l'évolution des relations d'amitié et de coopération stratégique entre l'Algérie et la Russie dans différents domaines, sous les orientations des présidents des deux pays», indique un communiqué du ministère.

L'ambassadeur russe s'est dit satisfait de l'intérêt que porte le peuple algérien à la culture russe à travers sa forte présence aux projections cinématographiques et artistiques durant les manifestations auxquelles participe l'Algérie, citant le Festival international de musique symphonique, le Festival international de danse contemporaine et le festival international de musique andalouse.

Les deux parties ont évoqué «les perspectives de coopération culturelle entre les deux pays, notamment en matière de formation musicale, d'art plastique, de sculpture et de restauration



de monuments historiques et de toiles», note le communiqué ajoutant qu'il s'agit de domaines dans lesquels la Russie jouit d'une «expé-

rience de renommée mondiale».

Pour sa part, le ministre de la Culture a proposé à son hôte d'«encourager

l'échange entre écrivains de nouvelle génération à même de relancer la traduction d'œuvres littéraires célèbres des deux pays».

TISSEMSILT

Production d'un documentaire de promotion de l'artisanat local



La chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de Tissemsilt a produit un documentaire faisant la promotion de l'artisanat local, le premier du genre dans la wilaya, a annoncé mardi son directeur.

Projeté pour la première fois à l'exposition de wilaya sur les métiers d'artisanat artistique, qui se tient à la maison de

l'artisanat et des métiers de Tissemsilt, le film met en exergue en 30 minutes les régions célèbres pour leurs activités artisanales artistiques au niveau de la wilaya, notamment les communes de Bordj Emir Abdelkader, Layoune et Sidi Slimane, a indiqué M. Ali Bouhamid.

Elaboré en collaboration avec la direction du tourisme et de l'artisanat, il présente des modèles réussis de fabrication de produits d'art comme celui de la tapisserie de l'association «Saber yenal» du village de Selmana (Layoune) qui a eu un écho favorable à l'échelle nationale.

Cette œuvre, qui reproduit aussi des étapes de production de produit d'artisanat artistique dans d'anciens ateliers de la wilaya, s'inscrit dans le cadre de la stratégie adoptée par la CAM visant la promotion et la valorisation du produit du terroir menacé de disparition, notamment la vannerie et la poterie. Organisée à l'initiative de la CAM en collaboration avec la direction du tourisme et de l'artisanat avec la participation d'une vingtaine d'artisans, la deuxième exposition d'artisanat artistique, qui doit se poursuivre jusqu'à mercredi, étale des tapis, des produits de tissage, de poterie, de céramique, des habits traditionnels d'hommes et de femmes, des objets d'art en bois et des gâteaux traditionnels.

LITTÉRATURE

«Nos richesses» de Kaouther Adimi décroche le Renaudot des lycéens

La romancière algérienne Kaouther Adimi a reçu mardi à Loudun (France) le Prix Renaudot des lycéens pour son dernier roman «Nos richesses» sorti en août dernier, annonce son éditeur algérien.

Troisième roman de l'auteure, «Nos richesses» confronte la place de littérature et du livre dans la société algérienne actuelle et le travail colossal de l'édition dans les années 1930, à travers le destin d'un libraire et propriétaire d'une maison d'édition, fermée après plus de 70 ans d'existence.

Sorti en France aux éditions «Le seuil» et en Algérie chez «Barzakh», cet ouvrage a été sélectionné dans les premières listes des prix littéraires français le



Goncourt, Renaudot et Médicis.

Le jury, représentant les lycéens de 14 établissements français, dit avoir été «séduit par un livre qui fait voyager dans le temps et l'espace (...) et qui fait découvrir Alger», rapportent des médias.

Créé en 1926, le Prix Renaudot, un des plus pres-



tigieux prix littéraire français avec le Goncourt, décerne depuis 1992 le Prix Renaudot des lycéens en plus du «Renaudot de l'esai» créé en 2003 et du «Renaudot du livre de poche», en 2007.

Le prix Renaudot 2017 a été attribué à l'auteur français Olivier Guez pour «La

disparition de Josef Mengele», un récit sur les dernières années du médecin nazi, principal tortionnaire du camp d'Auschwitz (Allemagne, IIème guerre mondiale).

Née en 1986, Kaouther Adimi a publié son premier roman, «Des ballerines de papicha» en 2010, réédité en France un an plus tard sous le titre «L'envers des autres».

En 2015, elle sort «Des pierres dans ma poche», son deuxième roman.

La romancière a reçu plusieurs prix littéraires en Algérie et en France pour ces deux premiers romans.

Egalement auteure de plusieurs nouvelles, Kaouther Adimi avait reçu, entre autres, le «Prix littéraire de la vocation (2011)» pour son premier ouvrage.

THÉÂTRE RÉGIONAL AHMED-BENBOUZID DE DJELFA :

Avant-première aujourd'hui de la pièce Attachi



L'avant première de la pièce «Attachi», une nouvelle production pour adultes, dont le texte a été écrit par le romancier Ismail Ibrir, sera présentée aujourd'hui au théâtre régional Ahmed Benbouzid de Djelfa, a-t-on appris hier d'un responsable de cet établissement culturel.

Selon le chargé de la gestion du théâtre régional, Bouabdelli Dahmane, il s'agit là de la première production théâtrale professionnelle destinée aux adultes produite par cet établissement, après la pièce El Imthiane (l'épreuve), destinée aux enfants.

«Attachi» est une tragédie classique, produite par le dramaturge Haouache Ennaâs, dont l'interprétation se fera dans un arabe classique de haute facture, a-t-il par ailleurs indiqué.

Une pléiade de comédiens participent à cette tragédie, en interprétant des personnages masqués, a-t-il ajouté, citant notamment Ahmed Hassan, Mohamed Athmane, Rim Zouablia, Bentahar Ahmed, Amroune Mohamed, Salah Raouane, Zineb Khebizi et Khaled Bentoumi.

La chorégraphie de cette pièce, dont les répétitions ont duré deux mois, est signée par Senoussi Seddik et Guemiri Khadidja.

La musique étant l'œuvre de Amamra Hassan et la scénographie de Mourad Bouchahir. M. Bouabdelli a signalé, en outre, la participation attendue de cette nouvelle production théâtrale au festival national du théâtre professionnel, prévu en décembre prochain, en plus d'autres manifestations nationales et mondiales.

Cette pièce aborde essentiellement le problème existentiel de l'homme moderne, avec une adaptation aux spécificités du théâtre algérien.

Selon le jeune écrivain du texte de cette tragédie classique, également détenteur de nombreux prix nationaux et arabes, «Attachi» met en avant les problèmes du vécu de l'homme d'aujourd'hui, dans un style mêlant le théâtral à l'écriture romancière. Il a souligné, en outre, que «Attachi», qui se veut un dérivatif du verbe «Atacha» (avoir soif en arabe) n'a pas la prétention d'étancher la soif du public amateur du 4ème art, mais ambitionne d'être une œuvre réussie, qui rendra hommage à tous les grands hommes du théâtre, où qu'ils soient.

Pour le réalisateur de la pièce, Haouache Ennaâs, également cadre à la maison de la culture Ibn Rochd de Djelfa, la pièce «veut surtout aborder la soif de l'esprit et non celle du corps, deux entités appelées à ne jamais se rencontrer (esprit et corps)».

Pour ce diplômé de l'Institut supérieur des arts dramatiques de Bordj El Kiffan (Alger), «Attachi» est surtout une pièce qui va remplacer Djelfa sur la scène théâtrale nationale, en prenant part au festival du théâtre professionnel, dont elle a été absente pour trois saisons consécutives, depuis la création de son théâtre régional.

Programme de la soirée

TF1 20:55

Le tueur du lac

Avec : Julie de Bona, Lannick Gauthry



Deux amies découvrent le corps sans vie de leur colocataire chez elles. Les jeunes femmes affirment que la victime devait passer la nuit avec un certain Jacques, rencontré sur Internet. Sur place, Lise découvre qu'il s'agit de Marthe, l'aide-soignante de sa maman. Elle prend aussitôt contact avec Clovis et lui demande de retrouver cette dernière, qui a fui l'institut où elle résidait.

France 2 20:55

Envoyé spécial

MAGAZINE D'INFORMATION
296 épisodes



Au sommaire : Opération Sentinelle : dans la tête de nos soldats. Depuis trois ans, dans le cadre de l'opération Sentinelle, 10 000 soldats sont déployés en France. Enquête sur leur quotidien. - Multinationale contre Etat : la loi du plus fort. Quand une entreprise étrangère s'estime lésée par une loi nationale, elle peut poursuivre cet Etat devant un tribunal privé. - Mon maire, ce héros ! A la rencontre de ces maires qui se battent au quotidien pour faire vivre leur commune.

France 3 20:55

Un village français

Réalisateur : Jean-Philippe Amar

Avec : Emmanuelle Bach, Thierry Godard



En décembre 1945, la situation est tendue à l'usine. Les ouvriers sont fatigués et les prisonniers allemands ne les relaient pas vraiment. Mais Raymond ne veut pas s'en soucier. Le second tour des élections approche et il préfère s'y consacrer. Anselme et ses collègues envisagent de faire grève. De son côté, Hortense ne semble toujours pas reprendre pied. Elle ne parvient pas à s'attacher à Tequero et a peur que Daniel finisse par la faire interner.

CANAL+ 21:00

Mes trésors

Réalisateur : Pascal Bourdiaux
Avec : Jean Reno, Reem Kherici
Date de sortie : 4 janvier 2017



Alors qu'il vient d'organiser le vol d'un précieux stradivarius dans une grande salle de concert à San Sebastian, Patrick est trahi par son complice Romain, qui s'enfuit avec le précieux butin avant de le laisser pour mort. Ses filles, Carole, timide informaticienne, et Caroline, pickpocket de luxe, des demi-soeurs qui ne s'étaient jamais rencontrées, découvrent en même temps le testament du voleur.

6 21:00

La France a un incroyable talent

DIVERTISSEMENT 12 saisons / 74 épisodes



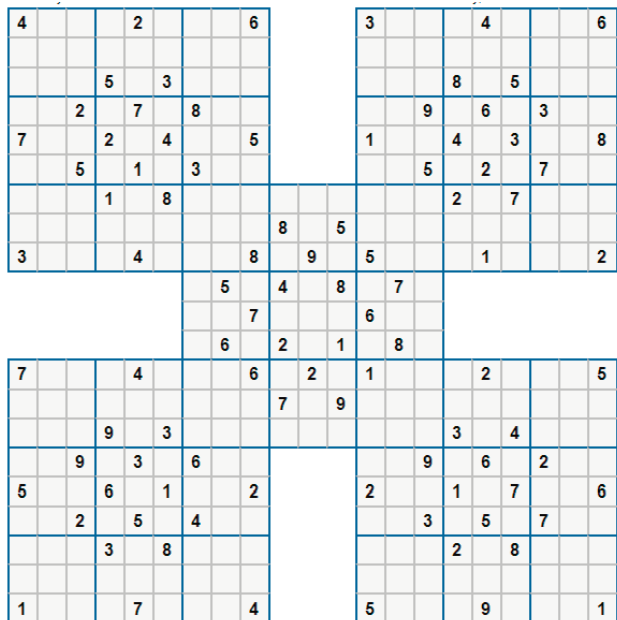
Cette année, 150 concurrents se sont présentés devant le jury. A l'issue des auditions, 40 ont été retenus pour participer aux phases finales. Pour continuer l'aventure, ils disposent de deux minutes pour proposer un numéro inédit. Hélène Ségara, Eric Antoine et Kamel Ouali désignent ceux qui poursuivront. Comme chaque année, ils sont rejoints par un juré invité qui a le pouvoir de « Golden Buzzer » son candidat coup de cœur pour l'envoyer directement en finale. Pour cette première émission, Soprano prend place aux côtés des jurés. Tout au long de l'émission, David Ginola invite le public à revoir le meilleur des auditions.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1722

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



“Chaque fois que je photographie une femme, j'ai l'impression de faire reculer les frontières de la mort.”

* Lucien Clergue

Mots croisés n°1722

1. Pique-niquer
2. Machine - Hardi
3. Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
4. Eclorre
5. Halte - Pleurer
6. Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno- Deficiency Virus - Note

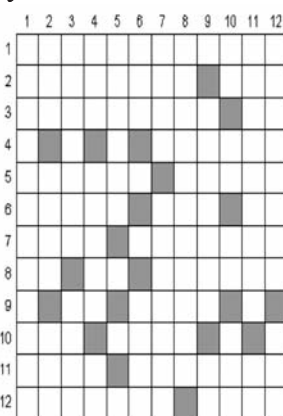
7. Boite - Harem
8. Cale en forme de V - Or - Ruinés
9. En les - Met qch en mouvement
10. Garçon d'écurie - Durillons
11. Ile allongée près de Venise - Pierre
12. Relatif au palais de l'Elysée - Dirige

Verticalement :

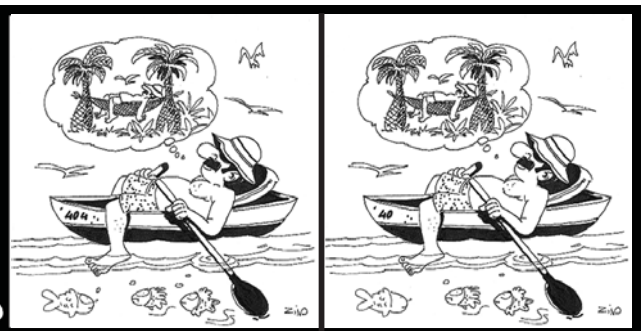
Horizontalement :

1. Ch.-I. de c. des Yvelines
2. Petite pomme - FI
d'Espagne - Plante potagère à bulbe
3. Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
4. Circonstance - Hasards - Osmium
5. Sarcasme
6. Chlorure de sodium - Enfant

7. Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
8. Oléfiante
9. Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
10. Drame japonais - Thulium - Cadmium ---
Atoll
11. Fleurettiste - Pronom indéfini
12. Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé



Terreurs



[illegible]

*C'est arrivé un
16 novembre*

4	1	16	3	9	2	5	7	1	1	7	3	6	4	5	8	9	2			
5	3	5	7	6	7	5	9	9	9	6	4	2	8	9	5	6	7	1		
7	5	9	2	1	4	8	6	3	3	9	5	6	8	7	1	2	3	4		
5	9	7	6	4	1	3	8	2	5	4	2	9	1	8	6	7	3	6		
6	4	2	8	3	5	9	7	1	1	7	3	6	9	2	4	6	1	8		
3	8	1	7	2	9	6	4	6	5	8	6	1	6	7	3	9	2	4		
9	7	5	4	6	2	1	3	8	5	7	2	9	4	3	5	8	1	6	7	
1	6	8	9	5	3	7	2	4	3	8	9	5	1	6	4	9	7	2	8	
2	3	4	1	8	7	5	9	6	4	2	1	3	8	7	2	6	1	4	5	9
										2	4	5	7	6	8	1	3	9		
										3	1	9	2	5	4	8	7	8		
										6	8	7	1	9	3	4	2	6		
2	3	5	6	8	4	9	7	1	6	4	2	8	6	3	1	4	2	6	9	7
8	6	1	2	7	9	4	5	3	8	1	7	9	6	2	3	7	8	1	4	
9	4	7	3	5	1	8	6	2	9	3	5	6	1	8	9	6	3	8	2	
4	1	3	8	9	7	6	2	5	4	7	5	1	8	9	2	5	7	1	1	
3	2	9	1	4	6	5	3	7	8	9	6	4	2	8	1	7	3	4	5	
7	8	5	2	3	1	4	9	8	7	3	1	9	7	6	4	5	2	8		
3	9	4	7	6	2	5	6	1	8	6	9	6	2	1	7	8	3	4		
6	5	2	9	1	8	7	3	4	5	2	7	4	6	8	3	9	6	1		
1	7	8	4	3	8	5	2	9	6	1	3	8	4	5	9	2	7			

FLEURDELISES
OURSE■BALCON
NEGOCIATION■
CU■NY■UT■P■R
IRASCIBILITE
E■D■LOIS.ERE
RIVIERE■B■AL
ENEE■GSTAAD■
MAR■BA■ENNUI
ERBIL■ARC■IL
NIECES■N■PRE
T■SIDATIQUES

I	O	P	D	F	B	V	G	S
M	E	T	T	U	E	N	T	T
C	B	A	R	S	E	M	O	R
A	S	S	E	A	A	R	S	C
G	E	B	N	N	R	U	E	R
N	S	E	N	S	V	A	C	A
G	E	M	N	S	A	M	A	R
A	N	T	U	A	C	E	I	C
N	T	A	R	R	E	O	E	L
D	I	G	E	T	R	A	N	L
S	E	R	I	A	S	A	T	E
O	N	T	I	C	O	R	A	L

Célébrations :
- Belgique : Fête du Roi, puisque c'est là Saint-Léopold (premier roi des Belges). Durant la régence du prince Charles, cette journée a été appelée Fête de la dynastie ; depuis, cette journée est parfois appelée ainsi par erreur.

SPORTS AÉRIENS: 13 équipes prennent part à un regroupement national de parapente à Djanet

Treize clubs, issus de différentes régions du pays, prennent part à un regroupement national de parapente, qui a débuté mardi dans la wilaya déléguée de Djanet (Illizi), à l'initiative du club local de parapente «Idjeder», a appris l'APS auprès des organisateurs.

Initiée en coordination avec la fédération algérienne des sports aériens (FASA), sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports, cette manifestation sportive, la première du genre dans la région, devant s'étaler sur 6 jours, regroupe 50 participants qui auront à survoler depuis le site de Tin-Amali, près de la RN-3 en allant vers la zone frontalière de Tinalkom, un site parfait pour ce type de sports», a précisé le président du club de parapente de Djanet, Omar Hafech.

Supervisée par six encadreurs, dont deux étrangers, cette compétition qui draine de plus en plus d'amateurs et d'adhérents, vise la création d'opportunités d'échange d'expériences entre aéroclubs, et constitue une occasion pour préparer le championnat national 2018 prévu en 2018», a indiqué Hafech.

Ce rendez-vous, auquel a assisté le président de la FASA et des cadres du secteur de la jeunesse et des sports, sera mis à profit pour valoriser aussi le tourisme saharien et permettre aux participants de découvrir la beauté des paysages du Tassili N'Ajjer.

Trois manifestations sportives de formation au parapente avaient été déjà organisées en direction des amateurs de cette discipline sportive par le club de parapente «Idjeder» de Djanet.

CYCLISME - DOPAGE / AFFAIRE WIGGINS: Charges abandonnées contre Sky et la fédération britannique



Les charges contre la Fédération britannique de cyclisme et l'équipe Sky, mises en cause par l'Agence antidopage britannique (UKAD) en raison d'un colis suspect reçu en 2011 par le médecin de la star Bradley Wiggins, ont été abandonnées après 14 mois d'enquête infructueuse, a annoncé hier l'UKAD.

«Pour dire les choses simplement, en raison d'un manque de preuves, l'UKAD est dans l'incapacité de confirmer définitivement le contenu de ce paquet, explique l'instance dans un communiqué.

La plus forte probabilité, c'est qu'on est maintenant dans l'impossibilité d'y arriver».

Pour parvenir à ce résultat, l'UKAD a, dans le cadre d'une enquête ouverte en septembre 2016 après des accusations du Daily Mail, interrogé 37 membres actuels et passés de la fédération britannique ainsi que de l'ex-équipe du 1er vainqueur britannique du Tour de France. Les autorités cherchaient notamment à faire la lumière sur le contenu du colis reçu par Wiggins, alors chez Sky, en juin 2011 en France lors du Critérium du Dauphiné.

Selon le responsable de son équipe Dave Brailsford, le vainqueur du Tour de France 2012 aurait reçu par ce biais un fluide bronzant, pourtant disponible en pharmacie sans ordonnance en France.

Mais le coureur britannique, qui a pris sa retraite fin 2016, est soupçonné d'avoir eu accès à du triamcinolone, un corticoïde réglementé nécessitant une autorisation d'usage thérapeutique (AUT).

Une fuite a ensuite révélé qu'il avait bénéficié d'AUT pour ce produit en raison de son asthme avant trois courses majeures.

JEUX MONDIAUX DE LA POLICE 2017 : Le général-major Hamel honore les athlètes médaillés

Les judokas algériens de l'AS Sureté Nationale, Sadjia Amrane, Mohamed Rebahi et Abderrahmane Benamadi, médaillés aux Jeux mondiaux de la police (3-10 novembre aux Emirats arabes unis), ont été honorés par le Directeur général de la sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel lors d'une cérémonie organisée mardi au Centre de formation continue et technique de la Sûreté nationale à Hydra (Alger).

Outre Amrane (-52 kg) et Rebahi (-60 kg) qui ont décroché l'Argent et Benamadi (-100 kg) qui s'est adjugé la médaille de bronze, le Directeur général de la Sûreté nationale a également félicité les judokas Ratiba Tarikat (-63 kg) et Mohamed Merikhi (-73 kg) qui ont obtenu la 5 place de leurs catégories respectives.

«Cette cérémonie vient récompenser les athlètes qui ont brillé aux Jeux mondiaux de la police, confirmant un fois de plus les résultats honorables obtenus lors des



compétitions internationales. Ces résultats prouvent également le niveau de préparation des athlètes algériens qui concourent lors des événements sportifs», a dé-

claré le général-major Abdelghani Hamel.

L'entraîneur national, Mounir Benamadi, s'est félicité pour sa part des résultats obtenus par ses athlètes, malgré une rude

concurrence des athlètes des autres pays participants.

«Lors de cette édition, le niveau technique était très relevé, vu que des nations ont fait participer leurs meilleurs athlètes, mais nos athlètes ont relevé le défi en décrochant trois médailles, grâce notamment à une très bonne préparation», a-t-il souligné.

Les Jeux mondiaux de la police disputés du 3 au 10 novembre à Abou Dhabi aux Emirats arabes unis, a enregistré la participation de 41 pays.

TENNIS / CLASSEMENT MONDIAL JUNIORS : Boukholda, la seule algérienne à être restée stable (ITF)

Houria Boukholda est la seule des huit tennismen algériens les mieux classés actuellement sur le plan mondial «juniors» à avoir conservé son classement cette semaine (1111e), alors que ses compatriotes (4 garçons et 3 filles) ont tous connu une légère régression, suivant la dernière publication de la Fédération internationale de la discipline (ITF).

Chez les filles, Lynda Benkaddour a perdu neuf places et se retrouve au 374e rang, tout comme Nesrine Troubia, désormais 2086e après

avoir perdu 12 places, alors que Bochra Rehab Mebarki en a perdu 16, pour se retrouver à la 2371e position. Même cas de figure chez les garçons, puisque Youcef Rihane a perdu 7 places, pour se retrouver au 254e rang, suivi de Toufik Sahtali, ayant reculé au 1004e rang mondial, après avoir perdu 5 places.

Pour leur part, Matis Amier et Khilil Adel Radjaâ ont perdu 12 places chacun, et se retrouvent respectivement à la 1376e et la 1411e place.

Une régression qui s'explique par



le fait que ces huit jeunes internationaux algériens n'ont pas défendu leurs points au cours des derniers jours, en prenant part notamment à des tournois, qui auraient permis de consolider ou d'améliorer leurs classements respectifs.

BASKET-BALL / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE FÉMININ DES CLUBS (GR. A - 5E J) : Le GS Pétroliers domine l'AS Vita Club (66-61) et passe en quart de finale

Les joueuses algériennes du GS Pétroliers se sont qualifiées aux quarts de finale du Championnat d'Afrique des clubs champions, en s'imposant devant leurs homologues congolaises de l'AS Vita Club sur le score de 66 à 61 (mi-temps : 41-28), en match comptant pour la 5e et dernière journée du groupe A, disputé hier à Luanda (Angola). Emmenées par la Congolaise Ginette Mfuita, auteur d'un double-double 26 points 12 rebonds, les Pétroliers ont creusé l'écart dans le deuxième quart-temps remporté (29-15), avant de traverser un passage à vide en deuxième mi-temps, qui a failli leur coûter le match rem-

porté finalement sur le fil 66 à 61.

En quart de final, le GS Pétroliers qui termine à la 3e place du groupe A avec un bilan de deux victoires pour autant de défaites, sera opposé au deuxième du groupe B à savoir le Ferroviario de Maputo (Mozambique). Le deuxième match du groupe A, prévu à 19h00, oppose First Bank (Nigéria) à l'InterClub (Angola) qui se disputeront la première place du groupe.

Les quatre premiers de chaque groupe A et B seront qualifiés pour les quarts de finale, selon la formule de compétition.

APS

TOURNOI DE QUALIFICATION À LA COUPE D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS (ZONE 1) : 6 clubs dont le GSP en lice

Le GS Pétroliers sera le seul représentant algérien au tournoi de qualification à la Coupe d'Afrique des clubs champions de basket-ball de la Zone 1 (messieurs) qui se déroulera du 2 au 7 décembre à Monastir (Tunisie), avec la participation de six clubs.

Outre le GS Pétroliers, ce tournoi verra la présence du FUS Rabat et de l'AS Salé (Maroc), d'Al-Ittihad et d'Al-Nasr (Libye) et enfin de l'US Monastir (Tunisie).

Les deux premiers à l'issue de ce tournoi seront qualifiés pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des clubs champions 2017, prévue du 11 au 20 décembre à Tunis.

Lors de la dernière édition disputée au Caire, c'est le club organisateur d'Al-Ahly qui avait remporté la trophée devant Recreativo de Libolo d'Angola sur le score de 68 à 66.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر
المندوبية الإدارية لموزونة
بلدية عين عكنون

إعلان

تحقيق الملازمة وعدم الملازمة

بمقتضى المرسوم رقم 15/2017 المؤرخ في 15/11/2017، الصادر عن المجلس الشعبي البلدي لبلدية عين عكنون، في شأن تحقيق الملازمة وعدم الملازمة حول إنشاء نشاط من نوع : (إعلام سريع، بإمضاء الكائن ب : شارع إيليسيم نومي رقم 15 - بين عكنون - و المستقل من طرف السيد : مساعلي خالد).

و عليه فكل الموالين المستفيدين من محور المكان المذكور والراغبين في إبداء رأيهم، مدعوين للتقرب من مصلحة الشؤون الاقتصادية لبلدية عين عكنون، لهذا الغرض تحت تصرفهم إنداء من تاريخ صدور هذا الإعلان في المصلحة الوطنية ولمدة خمسة عشر (15) يوما.

إلى غاية :
إنداء من :
رئيس المجلس الشعبي
بلدية عين عكنون

14 NOV 2017

DKNEWS - 16-11-2017

AMICAL - ALGÉRIE - RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (3-0) :

Sans convaincre, les Verts renouent enfin avec la victoire

L'équipe nationale de football s'est imposée mardi soir, sans briller, face à son homologue centrafricaine (3-0) en match amical disputé au stade du 5-Juillet d'Alger, devant une faible assistance, renouant ainsi avec le succès après une série de mauvais résultats.

Sous la conduite du nouveau sélectionneur Rabah Madjer, dont il s'agit de sa deuxième sortie sur le banc des Verts après le match nul concédé vendredi dernier face au Nigeria (1-1) en clôture des qualifications du Mondial 2018, les coéquipiers du néo-international Ayoub Abdellaoui boucle ainsi l'année 2017 avec un succès, bon le moral, même si l'équipe reste encore fébrile.

Dès le début de la rencontre, les Verts ont voulu acculer le défenseur centrafricain, une manière pour prendre les choses en mains, mais sans réel danger sur la cage gardée par Lembet, très peu sollicité lors du premier quart d'heure.

La première action dangereuse de la partie a été l'œuvre du capitaine des Fauves de bas Oubangui Enza-Yamissi, dont le tir a été dévié en corner par le gardien de but Abdelkadir Salhi (19e).

La réaction des Verts est intervenue à la 33e minute par l'entremise du latéral droit Islam Arous (Paradou AC), dont il s'agit de sa première apparition en sélection. Décalé par Brahimi, le suppléant de Youcef Attal a placé une frappe pas



assez puissante intercepté par le portier centrafricain.

Quelques minutes plus tard, l'équipe nationale est parvenue à ouvrir le score par Yacine Brahimi (38e).

Le sociétaire du FC Porto (Div.1 portugaise) a trompé la vigilance de Lembet sur une superbe passe aveugle de Ryad Mahrez, promu capitaine d'un soir.

Les deux équipes ont regagné les vestiaires sur un court avantage de l'Algérie au moment où la prestation des Verts était loin de plaire aux supporters présents, qui ont bravé le froid pour soutenir les joueurs de Rabah Madjer.

En seconde période, le coach national a voulu inculquer du sang neuf en effectuant pas moins de six changements, ce qui a permis enfin à l'équipe nationale de «dérouter» pour inscrire le deuxième but grâce à

Brahimi (70e), auteur d'un doublé.

L'actuel buteur de la sélection Islam Slimani a signé le troisième but (85e), renouant ainsi avec les filets après un mutisme qui n'a que trop duré pour le sociétaire de Leicester City (Angleterre), datant depuis la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017.

L'ancien joueur du CR Belouizdad (Ligue 1/Algérie) marque son 26e but sous les couleurs nationales.

Sans convaincre face à une équipe loin d'être un foudre de guerre, l'équipe nationale est appelée à se remettre vite au travail, comme l'a si bien affirmé Rabah Madjer lors de ses dernières sorties devant la presse, estimant que «vrai travail» allait être entamé après le match amical face à la Centrafrique.

Cette rencontre amicale marque la réouverture de l'enceinte olympique, fermée depuis septembre dernier pour travaux.

La prochaine sortie des Verts se jouera en mars 2018 en déplacement face à la Gambie, dans le cadre de la 2e journée (Gr.D) des qualifications de la CAN-2019.



Une première pour Arous et Rahmani, 19 joueurs sur 21 utilisés face au Nigeria et la Centrafrique

Le gardien de but Chamseddine Rahmani et le défenseur Islam Arous ont signé mardi soir leur première apparition avec l'équipe nationale de football lors de la victoire décrochée en amical face à la République centrafricaine (3-0) au stade olympique du 5-Juillet d'Alger.

Rahmani (CS Constantine), régulièrement convoqué chez les Verts depuis la dernière Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017 au Gabon, est entré en seconde période en remplacement du portier du CR Belouizdad Abdelkadir Salhi, au moment où le coach national Rabah Madjer a décidé de ménager Faouzi Chaouchi (MC Alger), titularisé vendredi dernier face au Nigeria (1-1) en clôture des qualifications de la Coupe du monde 2018.

Le néo-international Islam Arous (Paradou AC), appelé en renfort pour suppléer la défection de Youcef Attal, forfait pour blessure, a été titularisé sur le couloir droit de la défense.

Sans trop briller, le joueur formé à l'Académie du PAC s'est contenté d'accomplir son rôle sur le plan défensif,

au moment où ses mouvements offensifs ont été rares.

De son côté, le latéral gauche de l'USM Alger Ayoub Abdellaoui, entré en cours de jeu face au Nigeria en remplacement de Chamseddine Nessakh, a signé sa première titularisation en sélection, se positionnant comme une doublure de luxe de Faouzi Ghoulam (Naples/Italie), victime d'une rupture du ligament croisé et indisponible pour une longue durée.

Sur les 21 joueurs retenus par Rabah Madjer pour les rendez-vous du Nigeria et de la Centrafrique, seuls deux joueurs n'ont pas été utilisés il s'agit du milieu défensif Abderraouf Benguit (USM Alger) et du défenseur Mohamed Khoutir Ziti (ES Sétif).

«J'ai donné la chance à pratiquement tout le monde.

J'ai effectué six changements face à la Centrafrique.

Brahimi est sorti, c'est un changement tactique.

Je voulais aligner Ziti et Benguit mais je n'ai pas eu le choix car on n'avait que 6 changements seulement à effectuer», a expliqué Madjer à l'issue de la partie.

Côté statistiques, l'équipe nationale a signé sa troisième victoire en 2017 après celles obtenues en juin dernier face au Togo (1-0) en ouverture des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 et en amical face à la Guinée (2-1) sous la houlette

de l'ancien sélectionneur l'Espagnol Lucas Alcaraz.

La prochaine sortie des Verts aura lieu en mars 2018 en déplacement face à la Gambie, dans le cadre de la 2e journée (Gr.D) des qualifications de la CAN-2019.

Slimani renoue avec les filets dix mois plus tard et dépasse Menad

L'attaquant algérien Islam Slimani, muet depuis janvier dernier, a renoué avec les filets avec l'équipe nationale de football en contribuant à la victoire des Verts mardi soir en match amical face à la Centrafrique (3-0), disputé au stade olympique du 5-Juillet d'Alger.

Le sociétaire de Leicester City (Premier league anglaise), longtemps contesté, a inscrit le troisième but de l'équipe nationale (85e), signant par l'occasion sa 26e réalisation en sélection depuis sa première apparition le 26 mai 2012. Slimani n'a pas trop brillé



en équipe nationale en 2017 puisqu'il compte uniquement deux buts inscrits auparavant face au

Déclarations

Rabah Madjer (sélectionneur/Algérie) : «Je suis satisfait du résultat et de la manière. Tactiquement, nous étions très bons. Je retiens la volonté affichée par la joueurs qui ont mis du cœur pour gagner ce match. Le début de la rencontre fut difficile face à une bonne équipe de la Centrafrique dans un stade qualifié de «tribunal».

En seconde période, l'entrée de Bounedjah, en soutien à Slimani, s'est avérée bénéfique et nous a permis d'inscrire deux buts.

C'est très important que l'équipe joue de cette manière, c'est de bon augure en vue des prochaines rencontres.

Je tiens à dire que cette sélection mérite plus de respect.

Je ne comprends par l'acharnement de certaines personnes sur nous alors que nous sommes venus en pompiers et l'urgence était de gérer les matchs du Nigeria et de la Centrafrique.

Laisser nous le temps pour travailler.

Comme je l'ai dit auparavant, le grand chantier va commencer pour préparer la prochaine CAN-2019 au Cameroun.

Il reste beaucoup de travail à perfectionner notamment en trouvant les joueurs au profil idéal».

Raoul Savoy (sélectionneur/ République centrafricaine) : «Nous nous sommes déplacés à Alger pour réaliser un bon résultat, on savait que ça allait être difficile face à une excellente équipe algérienne. Notre sélection est en pleine phase de construction avec une moyenne d'âge de 22 ans.

En première période, nous avons joué relativement bas, mais en seconde mi-temps, nous sommes montés d'un cran pour se procurer des occasions, nous aurions pu marquer.

En dépit de cette défaite, je suis satisfait de la prestation de mes joueurs qui n'ont pas démérité».

Riyad Mahrez (milieu de terrain/Algérie) : «C'est une belle victoire qui nous permet de mettre fin à une série de mauvais résultats.

Ce succès est très important pour nous du moment qu'il va nous permettre de retrouver la confiance et se libérer sur le plan psychologique.

Lors des qualifications de la Coupe du monde 2018, les défaites se sont enchaînées et ça été très difficile à gérer.

Désormais, il faut se tourner vers l'avenir et commencer dès maintenant à préparer la prochaine CAN-2019.

Nous devons retravailler à la base pour retrouver notre véritable niveau et cette victoire va nous aider dans cette perspective».

Sénégal (2-2) le 23 janvier dernier lors du premier tour de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 disputée au Gabon.

Grâce à cette nouvelle réalisation, Slimani (29 ans) dépasse au classement historique des meilleurs buteurs de l'équipe nationale l'ancien goleador des Verts Djamel Menad (25 buts), membre actuel du staff technique national.

Le classement est dominé par Abdelhafid Tassafout (35 buts) devant Rabah Madjer (29 buts) et Lakhdar Belloumi (27 buts).

LIGUE 2 MOBILIS (12^E JOURNÉE) : MOB - ASO à l'affiche, l'ASAM pour conserver son fauteuil de leader

Le match devant opposer le MO Bejaia à l'ASO Chlef sera à l'affiche de la 12^e journée de Ligue 2 Mobilis de football, prévue demain, au moment où le leader, l'AS Ain M'lila tentera de préserver son fauteuil lors de son difficile déplacement chez le MC El Eulma.

Le MOB (4^e, 21 pts) qui n'a pas encore digéré sa défaite (0-1) sur le terrain de l'ASAM (1^{er}, 25 pts) à l'ultime instant de la rencontre de la précédente journée, doit se ressaisir face à l'ASO (3^e, 21 pts), seule équipe invaincue depuis l'entame de la saison et vainqueur le week-end passé du derby de l'Ouest devant l'ASM Oran (8^e, 13 pts).

La partie s'annonce «spectaculaire» car chaque équipe évoluera avec l'objectif de réaliser un bon résultat pour rester dans le haut du classement.

Ce choc entre deux anciens pensionnaires de la Ligue 1 intéresse directement le leader, l'ASAM et son dauphin la JSM Skikda (2^e, 23 pts) qui espèrent que cette «belle affiche» s'achève par un match nul pour prendre le large en tête du classement.

L'ASAM qui enchaîne les victoires depuis le début de la saison, n'est pas prête à céder le moindre point lors de son déplacement pour affronter MC El Eulma (11^e, 10 pts), même si la rencontre s'annonce difficile et peut réserver de mauvaises surprises face un club local dont les résultats cette saison sont en dents de scie.

De son côté, la JSMS ex-leader, aura à cœur de renouer avec la victoire lors de son déplacement à Saïda pour défilier le MCS (10^e, 12 pts) qui reste sur un bon match nul 1-1 chez le CA Batna (11^e, 10 pts).

Tenu en échec 1-1 lors de la dernière journée face à la lanterne rouge RC Kouba (16^e, 7 pts), les Skikdis sont en effet appelés à réagir au risque de perdre des points importants dans la course à l'accession.

Pour sa part, la JSM Bejaia (5^e, 20 pts) large vainqueur du MCEE le week-end dernier (3-0) tentera de confirmer son large succès en allant défilier le Amel Boussaâda (13^e, 10 pts).

Les locaux, premiers non relégables, sont condamnés à réagir pour s'éloigner de la zone rouge.

A Mascara, le stade de l'Unité Africaine sera le théâtre d'un derby de l'Ouest entre le GCM (12^e, 10pts) et le RC Relizane (6^e, 19 pts).

Une rencontre qui s'annonce «chaude» même si le RCR partira avec un léger avantage.

La lanterne rouge, le RCK effectuera un déplacement périlleux à l'Ouest du pays chez le WA Tlemcen (9^e, 12pts) vainqueur la semaine dernière de son voisin le GCM 1-0.

Les Algérois seront dans l'obligation de remporter les trois points de la victoire pour se donner un peu d'air.

Les deux dernières rencontres de cette journée, mettront aux prises le CA Bordj Bou Arréridj (7^e, 15pts) au CRB Ain Fakroune (15^e, 9pts) et ASM Oran (8^e, 13 pts) au CA Batna (11^e - 10 pts).

Le CABBA partira favori face au deuxième relégable du championnat, alors que l'ASMO qui reste sur trois défaites de suite ce doit de se relancer face au club de l'Est et réaliser un résultat positif pour se réconcilier avec ses fans.

FOOTBALL/CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS (12^E JOURNÉE): Le CSC pour l'envol, les dauphins en danger

La 12^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, sera comme la précédente étalée sur trois jours (aujourd'hui, demain et samedi), une journée a priori, favorable au solide leader, le CS Constantine, qui pourrait accentuer son avance sur ses poursuivants directs confrontés à de tests assez difficiles.

Les hommes d'Abdelkader Amrani (1^{er} -24 pts), qui survolent le championnat version «2017-2018», et auréolés par leur dernier exploit à Alger, devant l'USM Alger (2-1), accueilleront au stade Ham-laoui, le MC Oran (3^e - 17 pts), revenu sur le podium après une série d'insuccès.

Les Sanafirs qui évolueront devant un public record tout acquis à leur cause, miseront une fois de plus sur le buteur du championnat, Mohamed Amine Abid (8 buts), encore une fois, décisif la semaine dernière face à l'USM Alger. Les Oranais, victorieux samedi dernier devant l'O. Médéa (2-0), ne se présenteront pas à Constantine en victime expiatoire, mais ils voudront confirmer leur réveil, afin de rester sur le podium.

L'ES Sétif et Paradou AC (3^e - 17 pts), livreront un match à six points à l'occasion de leur confrontation sur le terrain du 8 mai 45 de Sétif.

Les Sétifiens, champions d'Algérie en titre, ont grandement déçu leurs «fans» en se faisant accrocher par la lanterne rouge l'USM Blida, raison pour laquelle ils tenteront de se réhabiliter face au nouveau promu le PAC, qui effectue un excellent parcours, nettement meilleur à ceux des grandes écuries.

Cette journée débuttera ce jeudi avec un certain, USM Alger-JS Saoura» programmé à huis-clos, au grand dam de la galerie usmiste.

La JSS (2^e-20 pts), ne cesse de surprendre tout son monde en s'installant dans le sillage du CSC.

Les camarades de Mustapha Djallit (2^e buteur avec 7 réalisations), tenteront de réaliser un bon résultat devant une équipe (11^e - 12 pts), privée

de son public, et qui vient de faire appel à son ex-coach, Miloud Hamdi, nommé au «piéd levé», en remplacement de Paul Put, démissionnaire après la défaite devant le CSC.

Ce match sera pour les «Rouge et Noir» à quité ou double, car un autre mauvais résultat hypothéquerait leurs chances pour le titre.

Le CR Belouizdad (6^e-16 pts), toujours en quête d'une victoire qui le fuyait depuis la 3^e journée (1 défaite et 7 nuls), pourrait être le grand bénéficiaire de cette journée en recevant dans son «antre» du 20 août à Alger, l'USM Blida (16^e- 3 pts).

Auteurs d'un nul «méritoire» à Tizi-Ouzou devant la JS Kabylie (2-2), les Belouizdads sont dans une excellente position d'attente pour monter sur le podium.

La formation de la «ville des Roses» qui ne voit pas la vie en «rose» reste tout de même sur un résultat flatteur devant le champion d'Algérie en titre qui pourrait être le déclin pour les camarades de Laïfaoui.

Le MC Alger (7^e - 15 pts), stoppé net dans son élan par le NA Hussein-Dey, tentera de repartir de l'avant aux dépens d'un mal classé en l'occurrence, le DRB Tadjenanet (13^e - 11 pts).

Ce dernier grand consommateur de «coachs» dont le dernier en date, Kamel



Mouassa parti à l'USM Annaba, espère surprendre le «Doyen» soumis à une grande pression par son public très exigeant.

Le retour de son international malgache, le porteur d'eau Amada, devrait tranquilliser le coach français du MCA, Bernard Casoni.

A El-Harrach, les joueurs de l'USMH (14^e - 9 pts) sans salaire depuis six mois, ont recouru cette semaine, une nouvelle fois à la grève pour réclamer la régularisation de leur situation financière.

Face à l'USM Bel-Abbes (9^e - 13 pts), ils risquent de compliquer davantage leur situation, surtout qu'ils sont actuellement en position de relégable.

L'autre rencontre du milieu du tableau, O. Médéa (11^e - 12 pts) - JS Kabylie (8^e - 14 pts), va certainement attirer un public record des deux camps.

Les deux formations toujours sous la menace de «l'épée de Damocles» feront tout pour empocher les trois précieux points de la victoire. Enfin, l'US Biskra (14^e - 9 pts), jouera samedi face au NA Hussein-Dey.

sein-Dey (9^e-13 pts) en ayant connaissance des résultats de ses principaux concurrents.

Le départ de l'entraîneur Omar Belatoui, vite remplacé par Laknaoui, est condamnée de gagner pour se dégager de la «zone dangereuse».

Son adversaire du jour a amorcé son redressement aux dépens du MCA, grâce à un but assassin de Boulaouidat (90^e), qui a été un joli cadeau à son coach Nabil Neghiz parti monnayer ses services en Arabie Saoudite et remplacé par son adjoint, l'ex-international, Bilal Dziri, enfant de la maison des «Sang et Or».

Programme des rencontres

Aujourd'hui 16 novembre:
Omar Hamadi (Bologhine) : USM Alger - JS Saoura (17h00) à huis clos

Demain 17 novembre:
Smain Lyes (Médéa) : O.Médéa - JS Kabylie (15h00)

El Harrach (1^{er} Novembre) : USM Harrach - USM Bel-Abbes (15h00)
Constantine (stade Ham-laoui) : CS Constantine - MC Oran (17h00)
Omar Hamadi (Bologhine) : MC Alger - DRB Tadjenanet (17h00)

Samedi 18 novembre:
Biskra : US Biskra - NA Hussein-dey (15h00)
Alger (20 Août 1955) : CR Belouizdad - USM Blida (16h00)
Sétif : ES Sétif - Paradou AC (17h00)

Classement	Pts	J
1). CS Constantine	24	11
2). JS Saoura	20	11
3). ES Sétif	17	10
→). Paradou AC	17	11
→). MC Oran	17	11
6). CR Belouizdad	16	11
7). MC Alger	15	10
8). JS Kabylie	14	11
9). USM Bel-Abbès	13	11
→). NA Hussein-Dey	13	11
11). USM Alger	12	8
→). O. Médéa	12	11
13). DRB Tadjenanet	11	11
14). US Biskra	9	10
→). USM El Harrach	9	11
16). USM Blida	3	11

CHAMPIONNAT SAOUDIEN DE FOOTBALL/ OHOD CLUB :

Neghiz s'engage à remettre l'équipe sur les rails

Le nouvel entraîneur d'Ohod Club l'Algérien Nabil Neghiz s'est engagé à remettre l'équipe sur les rails, au moment où le club de Médine pointe à la dernière place au classement du championnat saoudien de football, au terme de la 9^e journée.

«Je suis très content de rejoindre la formation d'Ohod. Il s'agit pour moi d'un nouveau challenge. Je tâcherai de remettre l'équipe sur rails et cela nécessite la contribution de tout le monde», a affirmé Neghiz mardi soir lors de la cérémonie de sa présentation officielle à la presse.

Neghiz, qui s'est engagé avec Ohod pour un contrat renouvelable jusqu'à la fin de l'exercice en cours, a entamé la saison sur le banc du NA Hussein-Dey (Ligue 1 algérienne) avant d'être tenté par cette expérience en Arabie Saoudite.

Ancien entraîneur adjoint national sous

l'ère de Christian Gourcuff puis du Belge Georges Leekens, Neghiz succède au technicien saoudien Abdelouhab Nasser.

«Je suis disposé à assumer entièrement ma responsabilité. Je veux juste avoir plus de temps pour travailler. Mon objectif est de réaliser avec Ohod ce que je n'ai pas réussi à faire avec les clubs que j'ai eu à entraîner», a-t-il ajouté, remerciant par l'occasion «la confiance placée en ma personne par le président Saoud Al-Harbi».

Le club saoudien d'Ohod avait engagé lors de l'intersaison les services du gardien international algérien Doukha Azzedine en provenance du NA Hussein-dey.

Neghiz est désormais le seul technicien algérien exerçant en championnat saoudien, quelques semaines après le limogeage de Taoufik Rouabah de la barre technique d'Al-Raed.

ASAMOAH VA REJOINDRE GALATASARAY

Kwadwo Asamoah vit ses derniers mois ou dernières semaines sous le maillot de la Juventus Turin. Le milieu de terrain ghanéen souhaite toujours quitter les Bianconeri et il aurait déjà choisi sa future destination. Selon Tuttomercato, il va rejoindre Galatasaray. Une information qu'il a confirmé au média transalpin. « Après plusieurs semaines de négociations, le pense avoir pris la meilleure décision pour la suite de ma carrière. J'ai donné ma parole à Galatasaray et je ne reviendrai pas là-dessus. »

Özil intéresse l'Atletico Madrid

Alors qu'il n'a toujours pas prolongé son contrat avec Arsenal, Mesut Özil pourrait quitter le club londonien pendant le mercato hivernal. L'Atletico Madrid serait notamment intéressé pour recruter l'international allemand.

Le contrat de Mesut Özil à Arsenal expire en juin prochain. A ce jour, l'international allemand n'a toujours pas trouvé d'accord pour prolonger l'aventure chez les Gunners. Du coup, il pourrait s'engager dès janvier avec le club de son choix. L'Atletico Madrid se serait déjà positionné sur ce dossier.

Selon le quotidien anglais The Sun, le club espagnol lui offrirait un salaire de 200.000 euros par semaine. S'il décide de venir que l'été prochain, il toucherait alors une énorme prime à la signature croit savoir le journal. En attendant, le joueur réclame 300.000 euros par semaine pour prolonger son contrat.

Une touche en Angleterre pour Torres ?

Désireux de quitter l'Atletico Madrid pour retrouver du temps de jeu, Fernando Torres pourrait rapidement faire ses valises pour l'Angleterre. En effet, si l'on en croit les dernières informations du Daily Mirror, l'attaquant de 33 ans, passé sous le maillot de Liverpool, pourrait retrouver Rafael Benitez à Newcastle. Un challenge qui intéresserait l'international espagnol.

Chris Waddle veut Mahrez à Tottenham

L'ancien joueur de Newcastle et de l'OM Chris Waddle a déclaré sur le réseau social Twitter qu'il verrait bien Riyad Mahrez évoluer à Tottenham.

Interrogé au sujet du joueur de Premier League qu'il aimerait voir arriver du côté des Spurs, Waddle a mentionné le nom de l'international algérien. Sauf que Tottenham n'a jamais montré un intérêt pour le joueur de Leicester durant les derniers mercats.



GÜNDOĞAN RÉVÈLE SON SECRET À DORTMUND

essentielle du club de Dortmund. Le milieu de terrain, qui a atteint la finale de la Ligue des Champions en 2013 avec le Borussia a expliqué l'un des secrets de la réussite de lui et de ses coéquipiers.

« On sortait souvent avec l'équipe. Il y avait pas mal de célibataires dans l'équipe... Je peux vous dire qu'on en voyait bien les effets à l'entraînement le dimanche matin ! Un jour, Klopp nous a dit à l'entraînement : Quelqu'un m'a dit que certains d'entre vous sont sortis ce week-end jusqu'à 3h. Je ne sais pas qui c'est, et je ne veux pas savoir », a déclaré l'actuel joueur de Manchester City.

Ronaldo aurait demandé à quitter le Real Madrid !

La rumeur fait la Une de plusieurs médias sportifs espagnols ce mercredi, Cristiano Ronaldo aurait fait part aux dirigeants du Real Madrid de son désir de partir lors du prochain mercato estival. AS, qui relaie ce dossier, explique que CR7 a déjà prévenu Florentin Perez de son désir de quitter les Merengues en fin de saison. Et il aurait également demandé au président du Real Madrid de faciliter son départ, histoire que les choses se passent sereinement et sans avoir à hausser le ton.

Cette rumeur sort alors que Cristiano Ronaldo n'a toujours pas signé la prolongation de contrat proposée par le club espagnol, l'entourage du joueur portugais affirmant que CR7 n'a pas aimé que le Real Madrid pense à Kylian Mbappé et d'autres attaquants lors du dernier match des transferts, et que l'on évoque désormais la possible venue de Neymar. En gros, la star portugaise ne se sentirait plus assez aimée du côté madrilène et c'est pour cela qu'il souhaite partir. S'ajouteraient à cela, les différents problèmes entre CR7 et le fisc espagnol, des soucis juridiques dont Cristiano Ronaldo s'agace. Du côté du Real Madrid, on est loin de s'effoler, rappelant que Cristiano Ronaldo était sous contrat jusqu'en 2021 avec une clause libératoire d'un milliard d'euros. Les clubs éventuellement intéressés devront être sagement équipés...



A L G É R I E - P A L E S T I N E
29^E ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION
DE L'ETAT DE PALESTINE :Le Président Bouteflika
félicite le Président Abbas

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de l'Etat de Palestine et président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Mahmoud Abbas, à l'occasion du 29^e anniversaire de la proclamation de l'Etat de Palestine dans lequel il lui a réaffirmé «le soutien indéfectible de l'Algérie au peuple palestinien en lutte, et aux efforts arabes et internationaux en faveur de l'établissement de l'Etat palestinien indépendant avec El-Qods comme capitale».

«Il m'est agréable, au moment où le peuple palestinien frère célèbre le 29^e anniversaire de la proclamation de l'Etat de Palestine, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et nos vœux les meilleurs, priant Dieu Tout-Puissant de vous accorder santé et bien-être et de concrétiser les aspirations de votre peuple frère à la liberté»,